



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



décimal

Insee Poitou-Charentes

N° 319 - JUIN 2012

TERRITOIRE

Maintenir le dynamisme rochelais face aux enjeux de la périurbanisation

L'élaboration d'un projet d'agglomération nécessite toujours une connaissance fine de son territoire. Appréhender, analyser et comprendre les changements à l'œuvre sont des étapes nécessaires avant la définition du projet. Le travail réalisé en partenariat entre l'Insee Poitou-Charentes, la Ville de La Rochelle et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, objet de cette publication, s'inscrit bien dans ce processus. Le Projet d'agglomération approuvé en 2003, qui avait fixé les lignes directrices pour les 10 à 15 années suivantes, a permis d'accompagner le développement économique et démographique du territoire. Depuis plus de quinze ans, l'agglomération de La Rochelle a connu une croissance importante confirmant son attractivité sur la façade atlantique et au delà. Cependant, de nouveaux enjeux apparaissent aujourd'hui imposant la réouverture de ce chantier. Les analyses développées dans le cadre de ce travail constituent un premier apport à l'engagement des réflexions pour l'élaboration d'un nouveau projet de territoire soutenant la cohésion sociale, la création d'emplois, le développement économique et l'attractivité de La Rochelle pour les 15 prochaines années.

Maxime BONO

Maire de La Rochelle
Président de la Communauté
d'Agglomération

Après une période de morosité dans les années 1980, l'aire urbaine de La Rochelle a connu un regain d'attractivité dans les années 1990. Le dynamisme, tant économique que démographique, est toujours à l'œuvre aujourd'hui. La population de l'aire urbaine croît par son solde naturel et plus encore par son excédent migratoire. L'aire urbaine est attractive pour tous ou presque. Elle l'est plus pour les cadres, moins pour les ouvriers et retient difficilement les étudiants venus y faire leurs études supérieures. L'aire urbaine est aussi en proie à une forte périurbanisation.

Ce phénomène confronte la commune et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle à deux enjeux : être en mesure d'accueillir les nouveaux habitants en conservant les habitants actuels pour un développement démographique équilibré et maîtriser les déplacements des habitants sur leur territoire. Simultanément, le dynamisme économique de l'aire urbaine se manifeste par une croissance rapide et équilibrée de l'emploi, le chômage reste élevé. Malgré cette progression de l'emploi, le chômage reste élevé. Ces dynamismes économique et démographique vont de pair avec une hausse des revenus.



© Crédit photo : Frédéric LE LAN / CdA de La Rochelle

Cette étude menée en partenariat entre l'Insee, la mairie et la Communauté d'Agglomération (CdA) vise à dégager les principales problématiques socio-économiques de l'aire urbaine de La Rochelle, dans un contexte de croissance démographique, et à repérer les enjeux de développement pour les prochaines années.

Ce diagnostic porte sur le territoire de l'aire urbaine de La Rochelle, comprenant soixante-trois communes, incluant les dix-huit communes de la CdA, dont la commune de La Rochelle (carte 1). Ce territoire, construit à partir des déplacements domicile-travail, présente ainsi une cohérence géographique et permet des comparaisons pertinentes avec d'autres aires urbaines nationales sélectionnées dans nos référentiels de comparaison.

La commune de La Rochelle située sur la façade Atlantique, est le chef-lieu du département de la Charente-Maritime. En 2008, il s'agit de la deuxième commune de Poitou-Charentes, avec environ 76 000 habitants. La commune de La Rochelle, polarise son territoire environnant, avec plus de 37 % de la population et 52 % des emplois de l'aire urbaine (tableau 1).

La commune de La Rochelle, centre de son agglomération et de son aire urbaine

Nombre d'habitants et d'emplois à La Rochelle (tableau 1)

	Population en nombre d'habitants	Nombre d'emplois au lieu de travail
Commune de La Rochelle	75 822	45 036
Communauté d'Agglomération de La Rochelle	146 219	72 251
Aire urbaine de La Rochelle	200 296	83 452

Source : Insee, Recensement de la population 2008

La Rochelle dynamique après le blues des années 80

Entre 1975 et 1990, l'emploi progresse seulement de 8% dans l'aire urbaine de La Rochelle, contre 17 % dans le référentiel Sun Belt (cf. encadré : Les référentiels). L'industrie fait face à d'importantes difficultés, avec, par exemple, la fermeture des chantiers navals et la disparition de Simca. Parallèlement le tertiaire se développe moins vite que dans les zones comparables (tableau 2).

Une croissance de l'emploi en deux temps

Contribution des secteurs à l'évolution de l'emploi (tableau 2)

	Aire urbaine de La Rochelle	Référentiel Sun Belt	Référentiel Atlantique
--	-----------------------------	----------------------	------------------------

Contribution à l'évolution de l'emploi entre 1975 et 1990 (en %)

	Aire urbaine de La Rochelle	Référentiel Sun Belt	Référentiel Atlantique
Ensemble	8,5	16,5	14,5
Agriculture	-2,1	-4,3	-4,3
Industrie	-6,9	-1,9	-1,8
Construction	-1,8	-1,2	-1,9
Tertiaire	19,2	23,9	22,5

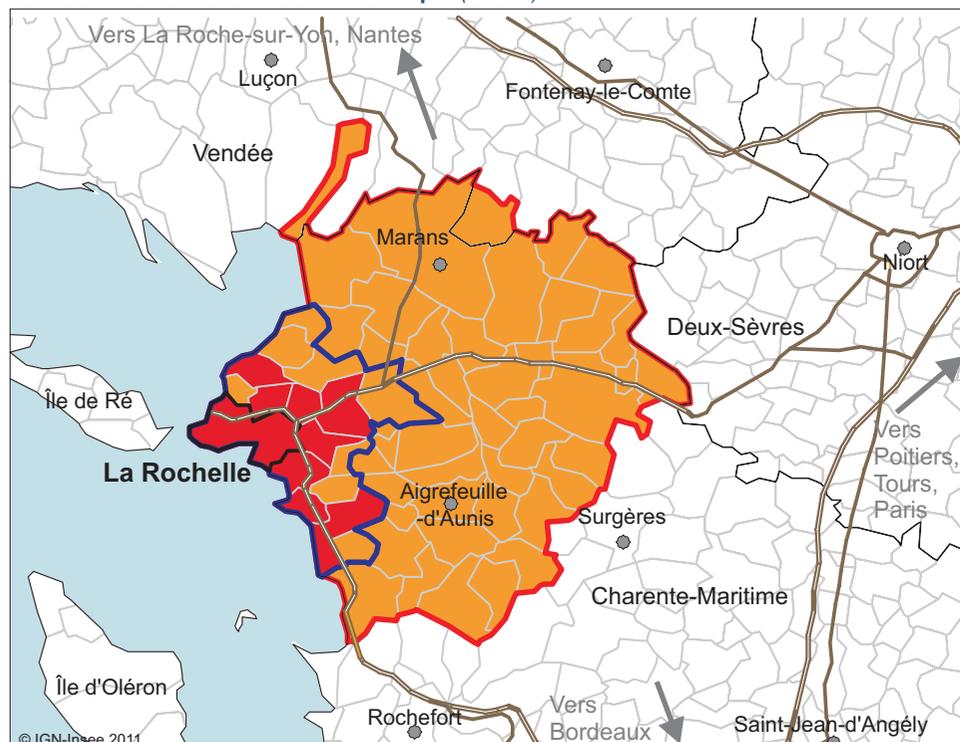
	Aire urbaine de La Rochelle	Référentiel Sun Belt	Référentiel Atlantique
--	-----------------------------	----------------------	------------------------

Contribution à l'évolution de l'emploi entre 1990 et 2008 (en %)

	Aire urbaine de La Rochelle	Référentiel Sun Belt	Référentiel Atlantique
Ensemble	34,3	25,2	27,6
Agriculture	-2,2	-2,2	-2,2
Industrie	0,6	-1,3	1,0
Construction	2,9	1,9	2,6
Tertiaire	33,0	26,8	26,3

Source : Insee, Recensements de la population
Attention : Les évolutions 1975-1990 et 1990-2008 ne sont pas directement comparables (cf. Définitions et concepts).

La Rochelle : ouverture sur l'Atlantique (carte 1)



- Commune de La Rochelle
- Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- Aire urbaine de La Rochelle
- Pôle urbain
- Couronne périurbaine
- Département
- Routes à 4 voies et autoroutes
- Autres routes nationales

Remarque

À La Rochelle, le pôle urbain est inclus dans la Communauté d'Agglomération. Parfois ce n'est pas le cas, comme à Saint-Nazaire où certaines communes du pôle urbain sont exclues de la Communauté d'Agglomération.

À La Rochelle, les années 1990 voient la naissance de l'Université et l'arrivée du TGV, dans un contexte d'attractivité croissante de la façade Atlantique. Entre 1990 et 2008, l'emploi se développe alors plus vite à La Rochelle avec un gain de 34 %, contre 25 % dans le référentiel Sun Belt. D'une part, l'emploi industriel progresse à La Rochelle alors qu'il diminue dans le référentiel Sun Belt. D'autre part, le boom du tertiaire contribue fortement à la croissance de l'emploi, rattrapant une partie du retard constaté lors de la période précédente. Le tertiaire concerné par ce boom regroupe des activités très diverses comme le commerce, les services aux particuliers et aux entreprises, dont les logiques de croissance différent. (cf. encadré : *Peu de spécificités sectorielles hormis la fabrication de matériels de transport*).

Une aire urbaine attractive pour presque tous

Cette césure économique, entre la période 1975-1990 et la période 1990-2008, se confirme démographiquement. En effet, la population n'augmente que de 0,6 % en moyenne annuelle entre les recensements de 1975 et de 1990, contre 0,9 % dans le référentiel Sun Belt. Sur la période suivante, entre les recensements de 1990 et de 2008, l'aire urbaine de La Rochelle est plus dynamique avec un gain annuel de population de 1,1 % en moyenne, contre 0,8 % dans les référentiels (graphique 1).

Les référentiels

Le terme «Sun Belt» est souvent utilisé¹ pour décrire les États du Sud et de l'Ouest des États-Unis, États les plus dynamiques ces dernières décennies. En adaptant cette notion à la France, les régions attractives de l'Ouest et du Sud de la métropole forment une «Sun Belt» à la française.

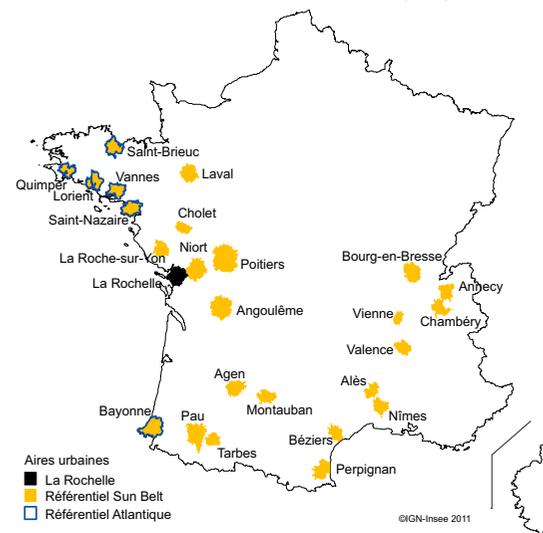
Le référentiel dit «Sun Belt» regroupe les aires urbaines entre 100 000 et 300 000 habitants des régions : Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Rhône-Alpes² (carte 2).

Pour disposer d'un référentiel plus spécifique et renvoyant à une précédente étude sur l'aire urbaine de La Rochelle (cf. *Bibliographie*), on construit un référentiel «Atlantique» à partir du référentiel «Sun Belt» mais restreint aux aires urbaines littorales de l'Atlantique et de la Manche.

L'aire urbaine de La Rochelle est exclue des référentiels.

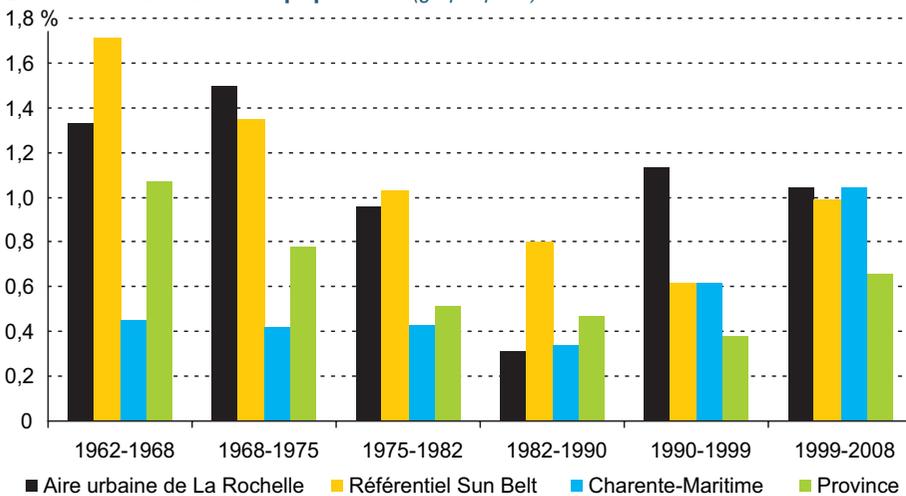
(1) L'appellation «Sun Belt» est en partie erronée car on y inclut souvent la ville de Seattle qui n'est pas particulièrement réputée pour son climat ensoleillé.
 (2) En fait, il s'agit de la région Rhône-Alpes sans le département de la Loire, bassin industriel et minier, peu dynamique. En fait, la dynamique de la région Rhône-Alpes se situe surtout dans le sillon alpin de Genève à Valence. Cependant, on exclue aussi l'aire urbaine d'Annemasse car l'aire Annemasse - Genève dépasse 300 000 habitants si on prend en compte l'ensemble de l'aire urbaine y compris la partie helvète.

Les aires urbaines de La Rochelle et des référentiels (carte 2)



Un nouveau dynamisme démographique depuis 1990

Évolution annuelle de la population (graphique 1)



Source : Insee, Recensements de la population

Nouveaux logements de la Butte Dufour à La Rochelle



© Crédit photo : Frédéric LE LAN / CdA de La Rochelle

Depuis 1990, cette dynamique démographique est portée essentiellement par les migrations résidentielles. Il ne s'agit pas d'une spécificité rochelaise, le solde apparent des entrées-sorties (cf. Définitions) est élevé dans l'ensemble de la Charente-Maritime. Cependant, le reste du département enregistre plus de décès que de naissances contrairement à l'aire urbaine de La Rochelle.

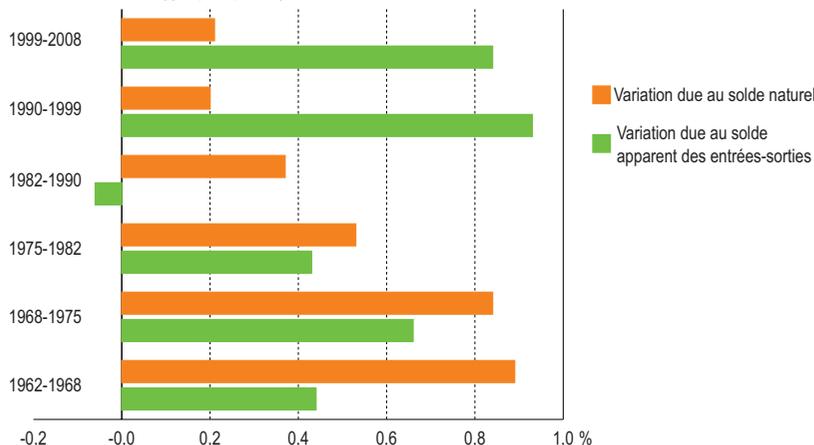
Celle-ci maintient, en effet, un solde naturel comparable à celui des aires urbaines du référentiel Atlantique tout en ayant un solde apparent des entrées-sorties plus élevé (graphique 2). Toujours élevé, ce solde apparent des entrées-sorties a baissé entre la période 1990-1999 et la période 1999-2008. Le regain d'attractivité est donc plus marqué entre 1990 et 1999 qu'actuellement. Il s'agit en partie d'un phénomène de rattrapage suite à la période précédente (1982-1990) durant laquelle le solde apparent des entrées-sorties était négatif.

Des jeunes arrivent et d'autres repartent

Entre 2003 et 2008, l'attractivité démographique de l'aire urbaine de La Rochelle se vérifie à tout âge, sauf entre 24 et 29 ans, correspondant aux départs des étudiants les plus âgés en recherche d'une formation spécifique, d'une expérience professionnelle hors de l'aire urbaine de La Rochelle ou retournant dans leur territoire d'origine à la fin de leurs études. Trouver un emploi à La Rochelle après y avoir fait ses études semble être un défi pour de nombreux étudiants rochelais. Ceci révèle la difficulté de La Rochelle à retenir des jeunes qu'elle sait toutefois attirer comme en atteste le gain migratoire observé chez les 18-22 ans. Dans une moindre mesure, l'aire attire aussi les 56-65 ans, en particulier de nombreux jeunes retraités (graphique 3). Relativement à la période 1990-1999, l'attractivité de La Rochelle a diminué pour les 30-39 ans et les 10-15 ans. Cependant, entre 2003 et 2008, La Rochelle reste attractive pour ces deux catégories de population.

D'un moteur démographique à l'autre

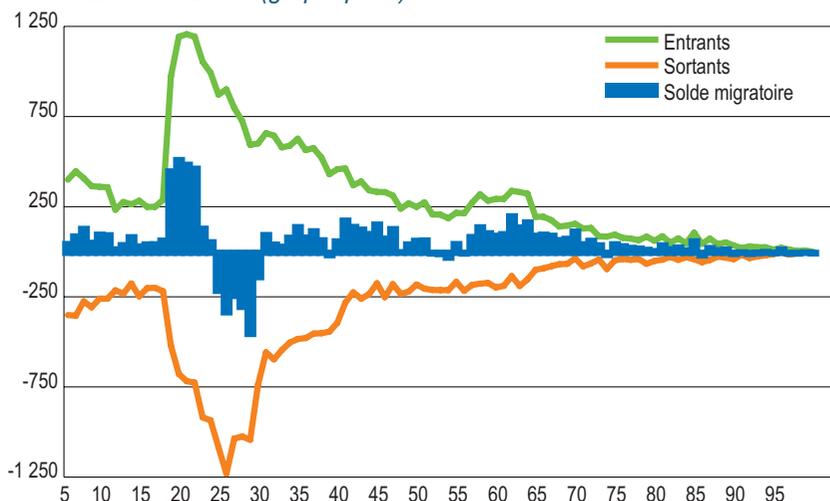
Variation annuelle moyenne de population selon la cause dans l'aire urbaine de La Rochelle (graphique 2)



Source : Insee, Recensements de la population

Une attractivité résidentielle à tout âge... ou presque

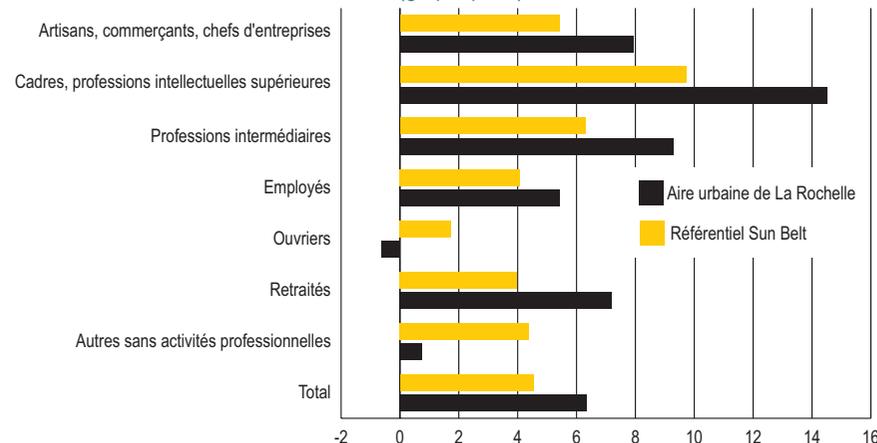
Nombre de migrants par âges dans l'aire urbaine de La Rochelle entre 2003 et 2008 (graphique 3)



Attention les caractéristiques des individus sont connues au recensement 2008 (cf. Définitions et concepts)
Source : Insee, Recensement de la population 2008

L'aire urbaine de La Rochelle attractive surtout pour les cadres

Taux annuel moyen de migration nette pour 1 000 habitants sur l'aire urbaine de La Rochelle entre 2003 et 2008 (graphique 4)



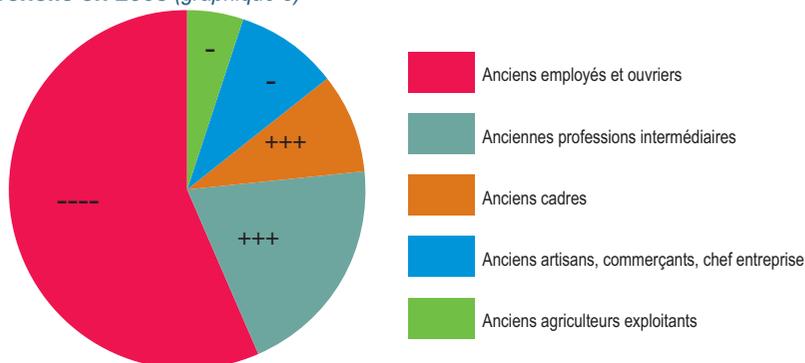
Champ : personnes de 30 ans ou plus
Attention les caractéristiques des individus sont connues au recensement 2008 (cf. Définitions et concepts)
Source : Insee, Recensement de la population 2008

Une nouvelle population plus aisée

Entre 2003 et 2008, l'aire urbaine est attractive pour toutes les catégories sociales sauf pour les ouvriers (graphique 4). En particulier, elle est très attractive pour les cadres. Le taux annuel de migration nette (cf. Définitions), indicateur de l'attractivité, se maintient pour les retraités et même progresse pour les indépendants. L'aire urbaine attire des retraités plutôt aisés. En effet, parmi les retraités, les migrations font sensiblement croître la part des anciennes catégories sociales supérieures au détriment des autres catégories sociales moins aisées (graphique 5). Ce constat est moins marqué dans les référentiels de comparaison.

Parmi les nouveaux arrivants, des retraités plus aisés

Répartition par catégorie sociale de la population retraitée de l'aire urbaine de La Rochelle en 2008 (graphique 5)



Champ : Population résidant en métropole en 2003

Attention les caractéristiques des individus sont connues au recensement 2008 (cf. Définitions et concepts)

Note de lecture et informations complémentaires : Les anciens cadres représentent 9,0 % des retraités de l'aire urbaine de La Rochelle. Entre 2003 et 2008, les migrations résidentielles ont augmenté la part des anciens cadres de 0,7 point et diminué celle des anciens employés et ouvriers de 0,9 point, parmi les retraités rochelais. L'effet des migrations est moins important dans les référentiels Sun Belt et Atlantique, la part des anciens cadres augmentant respectivement de 0,2 point et 0,5 point. Les migrations diminuent également la part des anciens ouvriers et employés de 0,3 point dans le référentiel Sun Belt et de 0,6 point dans le référentiel Atlantique. Cependant les anciens employés et ouvriers représentent, en 2008, encore 56,6 % des retraités de l'aire urbaine de La Rochelle. Toutefois c'est moins que dans les référentiels Sun Belt et Atlantique où les anciens ouvriers et employés représentent respectivement 58,0 % et 57,3 % des retraités.

Source : Insee, Recensement de la population 2008

L'urbanisme selon La Rochelle

Le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération de La Rochelle, approuvé en avril 2011 après quatre années d'élaboration concertée, a défini les grandes orientations d'aménagement pour la décennie à venir. Tirant toutes les conclusions de l'analyse des évolutions des dix dernières années, il a relevé le défi de permettre à l'agglomération d'accueillir sur son territoire près de 12 000 nouveaux habitants. Cette ambition impose de garantir les grands équilibres entre la préservation des ressources naturelles, les déplacements, le maintien de l'attractivité économique et la maîtrise des extensions urbaines pour un développement durable du territoire. Ces objectifs ont été traduits dans les Plans locaux d'urbanisme des Communes de l'agglomération avec des enjeux particuliers pour La Rochelle.

En effet, malgré la construction de 4 346 logements entre 1999 et 2008, la ville de La Rochelle a perdu 1 600 habitants. Cette baisse est la conséquence d'un coût du logement trop élevé qui ne permet plus à toute une partie de la population de vivre dans la ville centre.

Face à ce constat, la Ville de La Rochelle a affirmé sa volonté d'inverser cette situation. Le Plan Local d'Urbanisme nouvellement approuvé affirme une volonté de densification et de mixité sociale. Son Projet d'aménagement et de développement durable se fixe comme objectif de répondre aux besoins en logements de l'ensemble des habitants, en particulier les familles et les jeunes ménages. Il propose une plus grande diversité d'habitat, la densification dans les secteurs stratégiques et la réalisation de logements sociaux.

Cette mixité sociale s'accompagne aussi d'une mixité des fonctions en maintenant et favorisant le développement économique de la ville. La création d'activités de services, commerces et tertiaires indispensables pour la vie des quartiers est privilégiée. La Rochelle souhaite ainsi renforcer sa position dans les secteurs du nautisme, de l'agro-alimentaire et bien évidemment dans le tourisme. La présence d'équipements publics de proximité, en particulier scolaires et culturels, comme la salle des fêtes de Mireuil ou la Sirène à La Pallice, contribue au développement de l'attractivité des différents quartiers de La Rochelle.

Le croisement des enjeux du logement et des activités doit contribuer à rapprocher le lieu de vie du lieu de travail. Il participe à la prise en compte globale des mobilités à l'échelle de l'agglomération. Afin d'apaiser le centre ville et d'améliorer le cadre de vie de l'agglomération, la Ville et la Communauté d'Agglomération accompagnent une politique favorisant l'utilisation des transports collectifs, des parkings relais et la multiplication des liaisons douces inter-quartiers.

Depuis de nombreuses années, La Rochelle a affirmé son engagement dans les politiques environnementales. Le projet urbain porté aujourd'hui par la Ville s'inscrit dans cette continuité. La présence de l'eau, marais, canal, littoral... dans la ville de La Rochelle engage à la valorisation du patrimoine naturel en assurant la continuité des trames vertes et bleues. Celle-ci est indissociable de la valorisation du patrimoine historique et architectural de la ville.

La préservation de ce cadre de vie et sa capacité à retenir comme à accueillir de nouvelles populations participent de ce développement équilibré et harmonieux de la Ville de La Rochelle et de son agglomération.

Communauté d'Agglomération de La Rochelle - Ville de La Rochelle

L'aire urbaine de La Rochelle attire de nombreux Franciliens

Solde migratoire entre 2003 et 2008 pour l'aire urbaine de La Rochelle (tableau 3)

Caractéristiques des ménages ou des personnes	Zone d'échange			
	Île-de-France	Vendée et Charente-Maritime	Autres départements de province	Total Métropole
Type de ménage				
Personne seule	279	704	859	1 842
Couple sans enfant	469	-137	335	667
Couple avec enfants	654	-526	292	421
Famille monoparentale	103	-32	57	128
Autres	-3	93	114	204
Ensemble des ménages	1 502	102	1 658	3 263
Âge de l'individu				
17 ans et moins	728	-411	561	877
de 18 à 23 ans	-85	1 251	950	2 116
de 24 à 29 ans	-561	-530	-575	-1 665
de 30 à 44 ans	1 228	-642	863	1 448
de 45 à 64 ans	1 365	-644	832	1 552
65 ans et plus	563	25	412	998
Ensemble des individus	3 237	-952	3 040	5 325
Catégorie sociale des individus de 30 ans ou plus				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs	165	-74	118	209
Cadres, professions intellectuelles supérieures	445	-83	364	726
Professions intermédiaires	627	-170	370	827
Employés	376	-182	371	564
Ouvriers	162	-288	83	-44
Retraités	1 146	-229	759	1 676
Autres sans activités professionnelles	235	-234	40	40
Ensemble des individus de 30 ans ou plus	3 155	-1 262	2 105	3 998

Attention les caractéristiques des individus et des ménages sont connues au recensement 2008 (cf. Définitions et concepts).

Note de lecture : Au jeu des migrations avec l'Île-de-France, entre 2003 et 2008, l'aire urbaine de La Rochelle a gagné 728 personnes âgées de 17 ans ou moins.

Source : Insee, Recensement de la population 2008

La Rochelle attire des franciliens et des étudiants

L'attractivité de l'aire urbaine de La Rochelle s'exerce essentiellement sur des territoires non limitrophes du Nord et du Centre de la France et en particulier sur l'Île-de-France. Avec la région capitale, le taux annuel de migration nette augmente. Il passe de 3,0 ‰ en rythme annuel entre 1990 et 1999 à 3,4 ‰ entre 2003 et 2008. Au jeu des migrations, l'aire urbaine de La Rochelle a gagné environ 3 200 habitants vis à vis de l'Île-de-France au cours de ces cinq années

(tableau 3). De nombreux franciliens ont tendance à quitter l'Île-de-France pour profiter d'un nouveau cadre de vie (cf. Bibliographie). La Rochelle profite à plein de l'héliotropisme et de l'attractivité qu'exerce le littoral. Dans les référentiels, seule l'aire urbaine de Vannes est plus attractive pour les Franciliens.

Si l'aire urbaine de La Rochelle attire des retraités en provenance de l'Île-de-France et des autres départements non-limitrophes (cf. Définitions), elle attire également des couples avec enfants, en provenance de ces territoires. Sans

migrations avec l'Île-de-France, l'aire urbaine de La Rochelle perdrait des familles avec enfants (tableau 3). Ces migrations de couples avec enfants, ainsi que les migrations étudiantes, limitent le vieillissement de l'aire urbaine et de la CdA de La Rochelle. La CdA attire, en effet, de nombreux étudiants en provenance des Deux-Sèvres, de Charente, de Vendée et surtout de Charente-Maritime (y compris des autres communes de l'aire urbaine de La Rochelle). En revanche, des étudiants quittent La Rochelle au profit de pôles universitaires plus importants tels que Poitiers, Bordeaux ou Nantes (cf. encadré : La Rochelle attire de nombreux étudiants venus des territoires proches comme de toute la France et de l'étranger).

Les anciens Franciliens accèdent plus vite à la propriété

Un phénomène tel que l'arrivée de retraités aisés et d'anciens Franciliens est de nature à peser sur l'accès aux logements pour tous et le maintien de la mixité sociale. Ainsi, les anciens Franciliens, plus aisés, deviennent plus souvent propriétaires que les autres nouveaux arrivants. En 2008, parmi les nouveaux arrivants dans l'aire urbaine de La Rochelle, 30 % sont propriétaires de leur logement. Ce taux s'élève à 48 % pour les nouveaux arrivants en provenance d'Île-de-France. Toutefois, cette différence entre nouveaux arrivants d'Île-de-France et les autres nouveaux arrivants n'est pas spécifique à La Rochelle. Dans le référentiel Atlantique, si 36 % des nouveaux arrivants sont propriétaires, ce taux grimpe à 52 % pour les nouveaux arrivants en provenance d'Île-de-France. Par ailleurs depuis plusieurs décennies, à La Rochelle comme dans toute la France, le nombre de personnes par logement diminue. Ce phénomène de décohabitation amplifie ainsi la demande en logements. De même, l'attractivité touristique, soulignée par la hausse du nombre de résidences secondaires, est susceptible de renforcer les tensions sur le marché immobilier (cf. encadré : La Rochelle cœur touristique de l'aire urbaine).

Une attractivité variable du centre vers la périphérie...

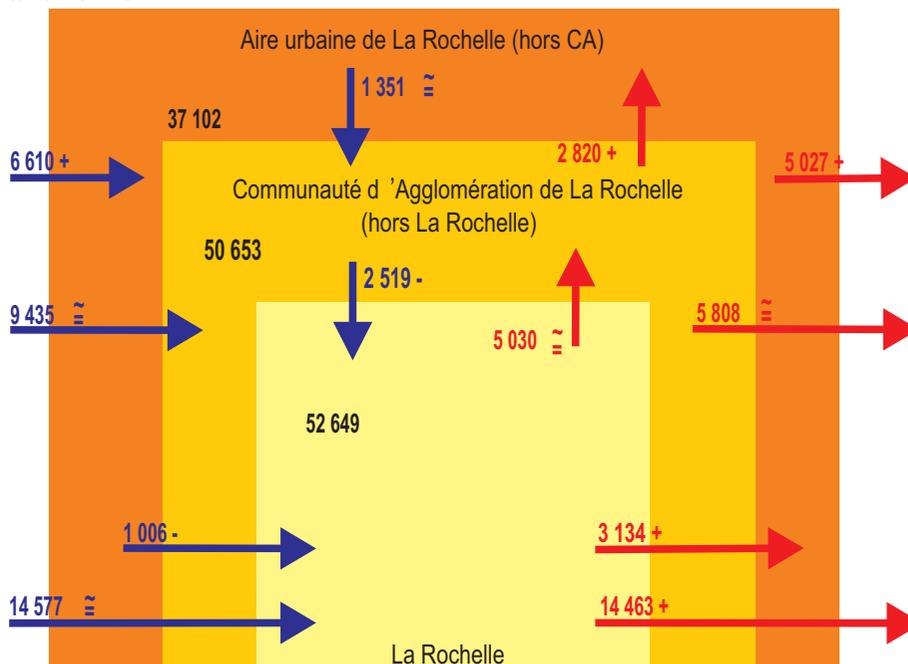
Toutefois, ces phénomènes ne se produisent pas uniformément dans l'aire urbaine. Par exemple, le gain de population vis-à-vis de l'Île-de-France et des départements non-limitrophes s'opère surtout avec les communes de la Communauté d'Agglomération à l'exception de la commune de La Rochelle. Au jeu des migrations, la commune de La Rochelle gagne des habitants avec l'Île-de-France. En revanche, elle en perd vis-à-vis des départements provinciaux. Les départs des étudiants, plus nombreux sur la commune de La Rochelle, contribuent à son déficit migratoire en direction d'autres grandes aires urbaines (cf. encadré : *La Rochelle attire de nombreux étudiants venus des territoires proches comme de toute la France et de l'étranger*). De plus, des mouvements internes à l'aire urbaine amplifient l'attractivité des communes hors de la CdA et réduisent celle de la commune de La Rochelle. Entre 2003 et 2008, la CdA de La Rochelle perd 3 600 habitants au profit des autres communes de l'aire urbaine. Ce phénomène de périurbanisation s'amplifie entre 2003 et 2008 par rapport à la période précédente (1990-1999) (graphique 6).

... amplifiée par la tendance lourde qu'est la périurbanisation

La périurbanisation est une tendance lourde observée sur l'ensemble du territoire métropolitain. Il s'agit de l'augmentation de la population dans les périphéries des grands pôles urbains, accompagnée d'une extension simultanée de ces territoires périphériques (Cf. *Bibliographie*). Dans les faits, de nombreux ménages quittent le pôle urbain pour s'installer dans les zones périurbaines. Ils peuvent ainsi se loger dans des logements plus grands, souvent des maisons. Le coût du logement y est souvent plus abordable. En 2008, d'après la base Perval des notaires, le prix médian d'une maison ancienne dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle était de 232 800 € contre 164 000 € dans le Pays d'Aunis. La périurbanisation met en avant la question de la gouvernance locale, dans un contexte où la réforme des collectivités territoriales incite à redessiner la carte

De nouveaux arrivants s'installent dans la couronne périurbaine de La Rochelle

Les flux résidentiels, entre 2003 et 2008, dans l'aire urbaine de La Rochelle (graphique 6)



Note de lecture : 2 519 personnes qui résidaient en 2003 dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (hors La Rochelle) résident à La Rochelle en 2008. Ce flux est en diminution par rapport à la période 1990-1999 (le symbole -). À l'inverse, 5 030 personnes qui résidaient à La Rochelle en 2003 résident dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (hors La Rochelle) en 2008. Il n'y a pas d'évolution significative par rapport à la période 1990-1999 (le symbole ≈). 52 649 personnes qui résidaient en 2003 à La Rochelle résident toujours à La Rochelle en 2008.

Source : Insee, Recensements de la population 2008

des intercommunalités. La Rochelle est confrontée, comme toutes les villes de France, au phénomène de périurbanisation, mais semble plus concernée que d'autres aires urbaines. Au sein du référentiel Sun Belt, entre 2003 et 2008, La Rochelle est la seule aire à afficher un excédent migratoire du pôle urbain vers la couronne supérieur à 4 000 personnes. Cependant, la densité du pôle urbain rochelais, 1 011 habitants au km², est très supérieure à celle des référentiels. Cette densité de population, historiquement élevée, pourrait favoriser une plus grande mobilité vers les communes périurbaines peu denses, permettant ainsi le desserrement de la population sur le territoire. Cette mobilité concerne davantage certaines catégories de ménages.

Des départs de familles avec jeunes enfants

Certaines populations sont plus susceptibles de quitter la CdA pour des communes proches. Un modèle de comportement des ménages permet de préciser ceci. Toutes choses égales par ailleurs, avoir un enfant jeune

accroît la probabilité qu'un ménage quitte la CdA pour une autre commune de l'aire urbaine. Cependant, quand leur aîné atteint l'âge d'aller au collège ou au lycée, les familles ont alors moins de chances de quitter la CdA pour une autre commune de l'aire urbaine. S'ils l'avaient souhaité, ces couples avec des enfants plus âgés seraient vraisemblablement partis plus tôt.

Les ouvriers, les employés et les professions intermédiaires sont les catégories socioprofessionnelles qui ont la plus forte probabilité de quitter la CdA vers une autre commune de l'aire urbaine de La Rochelle. Cette probabilité est plus faible pour les cadres et les personnes sans activité professionnelle (exclus les retraités mais y compris les étudiants) (cf. *Méthodologie : Modéliser le comportement résidentiel des ménages*). D'autres caractéristiques non observables à partir des données disponibles, comme une forte appétence pour la maison individuelle, peuvent aussi expliquer ces déménagements. Les ménages quittant la CdA de La Rochelle pour une autre commune de l'aire urbaine vont s'installer dans des communes

où les maisons représentent 94 % des résidences principales. En comparaison, 35 % des résidences principales sont des maisons dans la commune de La Rochelle. Entre 2007 et 2009, les nouvelles constructions confirment ce schéma : sur la commune de La Rochelle, 16 % des logements neufs sont des maisons contre 85 % dans les communes de l'aire urbaine hors CdA.

Conséquence : des difficultés à maintenir les effectifs scolaires en commune centre

Conséquence des départs de jeunes ménages du centre de l'agglomération vers les espaces périurbains environnants, les enfants sont de moins en moins nombreux dans la CdA. En effet, ils suivent leurs parents ou bien naissent après le départ de ces derniers. Seules les arrivées de familles en provenance d'Île de France freinent cette diminution du nombre d'enfants sur l'ensemble de la CdA (tableau 5). Au final, le nombre d'enfants diminue sur la commune de La Rochelle, au profit d'autres communes de l'aire urbaine. En effet, la commune de La Rochelle a perdu près de 700 enfants âgés de 3 à 10 ans, entre 1999 et 2008, soit une baisse de 11 %. En revanche les communes de l'aire urbaine hors de la CdA en ont gagnés plus de 1 900, soit une hausse supérieure à 40 %. Cette diminution du nombre d'enfants résidant dans la commune centre et le pôle urbain accompagnée d'une hausse dans la couronne périurbaine est un phénomène marqué à La Rochelle. Il est en de même à Bourg-en Bresse, Lorient, Tarbes et surtout Vannes. Freiner les départs des enfants et de leurs parents est un enjeu important pour la CdA et surtout pour la commune de La Rochelle.

Les déplacements pendulaires s'intensifient, l'habitat se disperse et l'emploi se concentre

De nombreux ménages quittent le cœur de l'agglomération mais continuent souvent d'y travailler. À La Rochelle, 75 % des actifs, ayant quitté la CdA pour une autre commune de l'aire urbaine entre 2003 et 2008 travaillent en 2008 dans la CdA de La Rochelle. Les déplacements domicile-travail sont de ce fait en forte augmentation

Les migrations avec l'Île de France freinent la diminution du nombre d'enfants dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Les migrations résidentielles des couples avec enfant(s) entre 2003 et 2008 pour la CdA de La Rochelle (tableau 5)

Territoire d'échange	Entrant dans la CdA	Sortant de la CdA	Solde migratoire
Autres communes de l'aire urbaine	235	1 281	-1 046
Autres communes de Charente-Maritime et Vendée	336	755	-419
Île-de-France	595	131	464
Autres départements de province	1 297	1 317	-20
Total métropole	2 463	3 484	- 1 021

Attention les caractéristiques des ménages sont connues au recensement 2008 (cf. Définitions et concepts)
Note de lecture : 595 couples avec enfant(s), résidant en Île-de-France en 2003, habitent en 2008 dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Source : Insee, Recensement de la population 2008

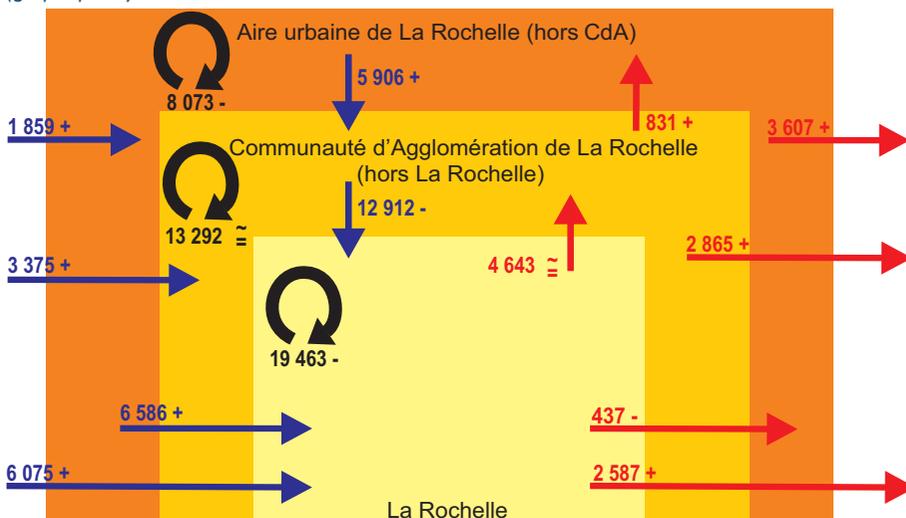
au sein de l'aire urbaine entre 1999 et 2008, en particulier ceux en direction du cœur de l'agglomération. Ceci a pour conséquence une augmentation du trafic routier. Du fait de distances élevées et de l'habitat peu dense, la voiture reste très souvent l'unique moyen de rejoindre son lieu de travail (graphique 7) (cf. encadré : L'Enquête Déplacements nous renseigne sur l'utilisation de la voiture par les Rochelais).

La Rochelle est confrontée à un phénomène que l'on pourrait qualifier de « concentration-dispersion ». L'emploi se concentre dans le cœur d'agglomération (La Rochelle, Lagord,

Puilboreau, Périgny et Aytré) alors que la population se disperse sur le territoire de l'aire urbaine, bien au-delà des frontières de la CdA. Le cœur d'agglomération regroupe plus de 76 % des emplois de l'aire urbaine alors que 48 % des actifs en emploi de l'aire urbaine y résident. Cette concentration-dispersion, très visible à La Rochelle, est observable dans toutes les aires urbaines du référentiel Sun Belt. Sur ces dernières décennies, ce phénomène a tendance à s'amplifier à La Rochelle comme dans les référentiels.

De déplacements domicile-travail plus nombreux et plus longs

Les déplacements domicile-travail, en 2008, dans l'aire urbaine de La Rochelle (graphique 7)



Note de lecture : 12 912 actifs qui résident dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (hors La Rochelle) vont travailler à La Rochelle. Symétriquement, 4 643 actifs qui résident à La Rochelle vont travailler dans d'autres communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. 19 463 actifs qui résident à La Rochelle travaillent également à La Rochelle.

Le + signifie que l'évolution du flux domicile-travail, entre 1999 et 2008, est supérieure à :

- l'évolution de la population active de la zone de départ (A), sur la même période

- l'évolution du nombre d'emplois (au lieu de travail) de la zone d'arrivée (B), sur la même période

À l'inverse, le - signifie que l'évolution du flux domicile-travail est inférieure aux deux évolutions A et B.

Le ≈ signifie que l'évolution du flux domicile-travail se situe entre les évolutions A et B sur la même période.

Source : Insee, Recensements de la population 2008

La stratégie économique de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Le développement économique est l'une des compétences premières de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, qui a défini une stratégie s'articulant autour de trois axes majeurs.

Pour répondre aux besoins des entreprises en foncier d'activités, l'agglomération a lancé un important programme de diversification de l'offre foncière et de nouveaux programmes immobiliers dédiés (centres d'affaires, pépinières, villages et hôtels d'entreprises) tous situés sur des emplacements stratégiques. Le schéma directeur des parcs d'activités permettra d'aménager dans les dix années à venir près de 200 hectares de parcs d'activités, comme spécifié dans le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération de La Rochelle.

L'accompagnement des créateurs d'entreprises, l'aide au développement des entreprises locales et la prospection exogène constituent le deuxième axe central de cette stratégie. À ce titre, un accent particulier est mis sur l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes et les PME/PMI, en favorisant par ailleurs la diversification des filières d'activités présentes sur le territoire. L'équilibre que constitue la diversité des entreprises devient un atout majeur en période de crise. Près de 90 jeunes sociétés sont aujourd'hui hébergées dans ses quatre pépinières d'entreprises gérées par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Elles affichent un taux d'occupation moyen annuel de plus de 95 %. Fort de ce succès, deux nouvelles pépinières sortiront de terre dans les deux années à venir.

Enfin, la stratégie de la Communauté d'Agglomération se traduit également par la mise en place de mesures spécifiques pour soutenir l'innovation et l'émergence de projets dormants dans les entreprises. À cet effet, le dispositif PULPE® unique en France a ainsi été imaginé et mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération afin de favoriser les rapprochements entre les étudiants et les entreprises locales.

Cette stratégie de développement économique amène la Communauté d'Agglomération de La Rochelle à actionner l'ensemble des leviers à sa disposition pour faciliter l'émergence de projets innovants, le développement des entreprises locales et l'implantation de nouvelles activités, créatrices de richesses et d'emplois sur le territoire.

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Parking relais ILLICO Greffières à Lagord



© Crédit photo : Frédéric LE LAN / CdA de La Rochelle

L'emploi progresse et se diversifie

Un fort dynamisme de l'emploi se produit dans les deux sphères d'activités. Par sa position sur le littoral, la sphère présentielle, c'est à dire les activités économiques répondant aux besoins de la population présente (résidents et touristes), pèse plus à La Rochelle que dans les référentiels. Cette caractéristique observable depuis des décennies est en train de s'estomper. La sphère présentielle regroupe, en 2008, 69 % des emplois dans l'aire urbaine de La Rochelle comme dans les référentiels. Dans la sphère non-présentielle, l'emploi croît plus vite à La Rochelle que dans les référentiels Atlantique et Sun Belt (graphique 8).

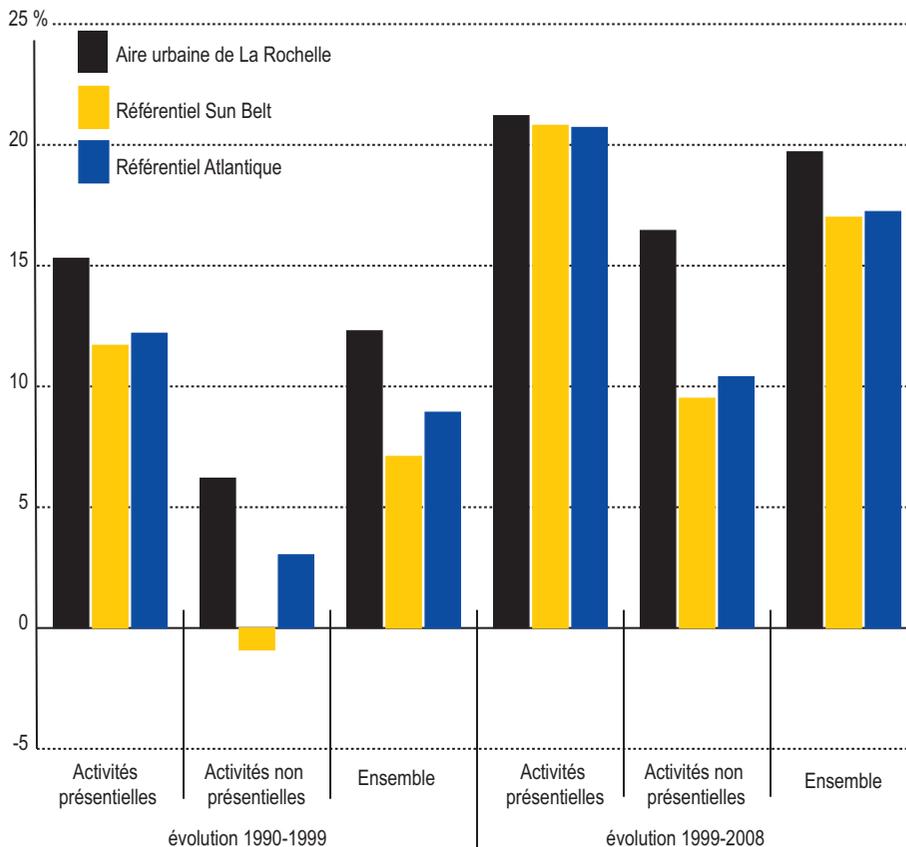
L'aire urbaine de La Rochelle dispose d'une économie diversifiée, par rapport aux aires urbaines du référentiel Sun Belt. La répartition de l'emploi par secteurs d'activités est très proche de la moyenne du référentiel Sun Belt, et par exemple de l'aire urbaine de Pau. À l'inverse, elle est très différente de celle de Niort ou de Cholet caractérisées respectivement par les activités d'assurance et les industries textiles. La Rochelle se distingue toutefois des référentiels par une forte spécificité dans le secteur de la fabrication de matériels de transport, incluant Alstom et les entreprises du nautisme (cf. encadré : *Peu de spécificités sectorielles hormis la fabrication de matériels de transport*).

Par ailleurs, l'emploi est relativement peu concentré à La Rochelle parce que les grands et moyens établissements y sont relativement peu nombreux. Les 10 plus grands établissements du secteur privé (hors agence d'intérim) regroupent 9,1 % des emplois du secteur marchand dans l'aire urbaine de La Rochelle pour une médiane de 10,5 % dans le référentiel Sun Belt.

La qualité de l'emploi salarié ne semble pas pâtir du dynamisme du marché du travail. La qualité de l'emploi à La Rochelle est en effet comparable, voire meilleure, que celle observée dans les référentiels.

Les deux sphères économiques en progression à La Rochelle

Évolution de l'emploi par sphère d'activité (graphique 8)



Source : Insee, Recensement de la population
 Attention : Les évolutions 1990-1999 et 1999-2008 ne sont pas directement comparables (cf. Définitions et concepts)



© Crédit photo : Frédéric LE LAN / CdA de La Rochelle

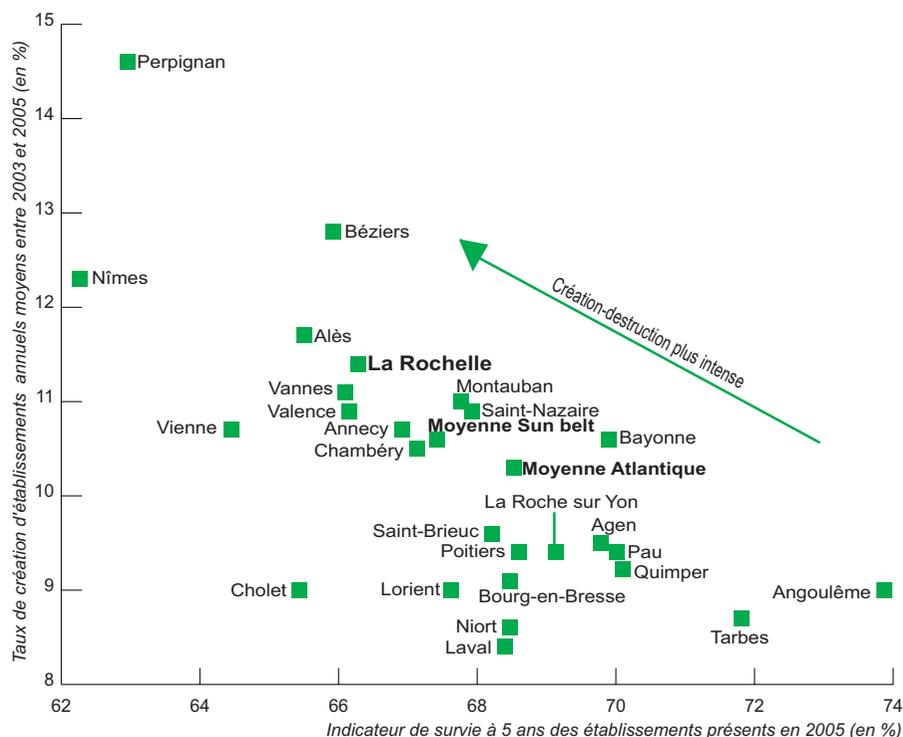
La part des emplois généralement qualifiés de précaires, tels que les CDD et les contrats d'intérim, s'élève à 16 % de l'emploi salarié au Recensement de la population de 2008, à La Rochelle comme dans les référentiels. Le temps partiel, qui concerne 19 % des emplois salariés, est un peu moins présent à La Rochelle. Quant aux emplois de cadres des fonctions métropolitaines supérieures (cf. Définitions), souvent qualifiés d'emplois stratégiques, ils progressent plus que dans les référentiels, entre 1990 et 2008. Plus généralement, par rapport aux référentiels, les emplois des catégories socioprofessionnelles supérieures se développent plus vite à La Rochelle alors que les effectifs d'employés progressent moins rapidement (tableau 6).

Une intense dynamique de création-destruction

Le dynamisme économique de La Rochelle se distingue aussi par un phénomène intense de création-destruction. Il se caractérise par de nombreuses créations d'établissements qui survivent difficilement face à la forte concurrence. En effet, si les taux de création sont élevés à La Rochelle depuis plusieurs années, les indicateurs de survie sont assez faibles : parmi les entreprises présentes en 2005, plus d'un tiers ont disparu en 2010 soit 1,1 point de plus que dans le référentiel Sun Belt. Dans ce référentiel, seules les aires urbaines du Languedoc-Roussillon sont confrontées à une dynamique de création-destruction plus intense.

Une intense logique de création-destruction d'entreprises à La Rochelle

Taux de création en fonction de l'indicateur de survie des établissements (graphique 9)



Champ : établissements marchands non agricoles
Source : Répertoire des Entreprises et des Etablissements

La Rochelle, comme Vannes, est dans une situation proche des aires urbaines de Rhône-Alpes (graphique 9). Cette logique de création-destruction à La Rochelle se vérifie aussi bien dans l'industrie que dans les services.

Le chômage reste élevé

Le dynamisme de l'emploi s'accompagne d'un taux de chômage localisé qui reste élevé à La Rochelle. Au deuxième trimestre 2011, il est

de 9,5 % dans la zone d'emploi (cf. Définitions) de La Rochelle, contre 8,8 % et 8,3 % respectivement dans les zones d'emploi des référentiels Sun Belt et Atlantique. Ce taux de chômage est comparable à d'autres zones d'emploi d'un grand quart Sud-ouest, à savoir Tarbes, Montauban ou Angoulême, et reste bien inférieur à ceux constatés dans les zones d'emploi de Languedoc-Roussillon.

L'emploi des cadres et des professions intermédiaires progressent plus vite

L'évolution de l'emploi entre 1999 et 2008 (tableau 6)

	Aire urbaine de La Rochelle		Référentiel Sun Belt		Référentiel Atlantique	
	évolution (en %)	contribution à l'évolution (en %)	évolution (en %)	contribution à l'évolution (en %)	évolution (en %)	contribution à l'évolution (en %)
Agriculteurs exploitants	-13,2	-0,3	-20,4	-0,5	-20,5	-0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	11,5	0,8	5,4	0,4	7,3	0,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	46,9	4,9	38,9	4,1	40,5	4,0
Professions intermédiaires	34,4	8,0	27,8	6,7	27,4	6,5
Employés	13,3	4,3	14,7	4,5	14,8	4,5
Ouvriers	7,9	1,9	7,0	1,8	8,3	2,2
Total	19,7	19,7	17,0	17,0	17,2	17,2

Note de lecture : Entre 1999 et 2008, le nombre d'emplois ouvriers progresse de 7,9 % sur l'aire urbaine de La Rochelle. L'emploi ouvrier contribue alors à 1,9 % de la croissance de l'emploi total (cf. Définitions et concepts).

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2008

Ce chômage encore élevé s'explique entre autres par les dynamiques du marché du travail de ces vingt dernières années dans l'aire urbaine de La Rochelle. Entre les recensements de 1990 et de 1999, la croissance plus rapide de l'emploi à La Rochelle que dans les référentiels ne s'est pas traduite par une plus forte décline en terme de chômage (graphique 10). Comme la croissance de l'emploi a été équivalente à celle de la population active, le taux de chômage n'a pas diminué. La persistance d'un taux de chômage élevé dans un territoire créateur d'emplois est assez courante (cf. Bibliographie). Le dynamisme économique a pour conséquence d'attirer de nouveaux actifs, ainsi que leur conjoint(e), certains ne trouvant pas un travail rapidement et traversant une période transitoire de chômage. Par exemple, suite à une mutation d'un des membres d'un couple, l'autre peut se retrouver au chômage pour une durée indéterminée. De même, un chômeur habitant auparavant dans un territoire en difficulté économique peut s'installer à La Rochelle dans l'espoir d'y trouver un travail.

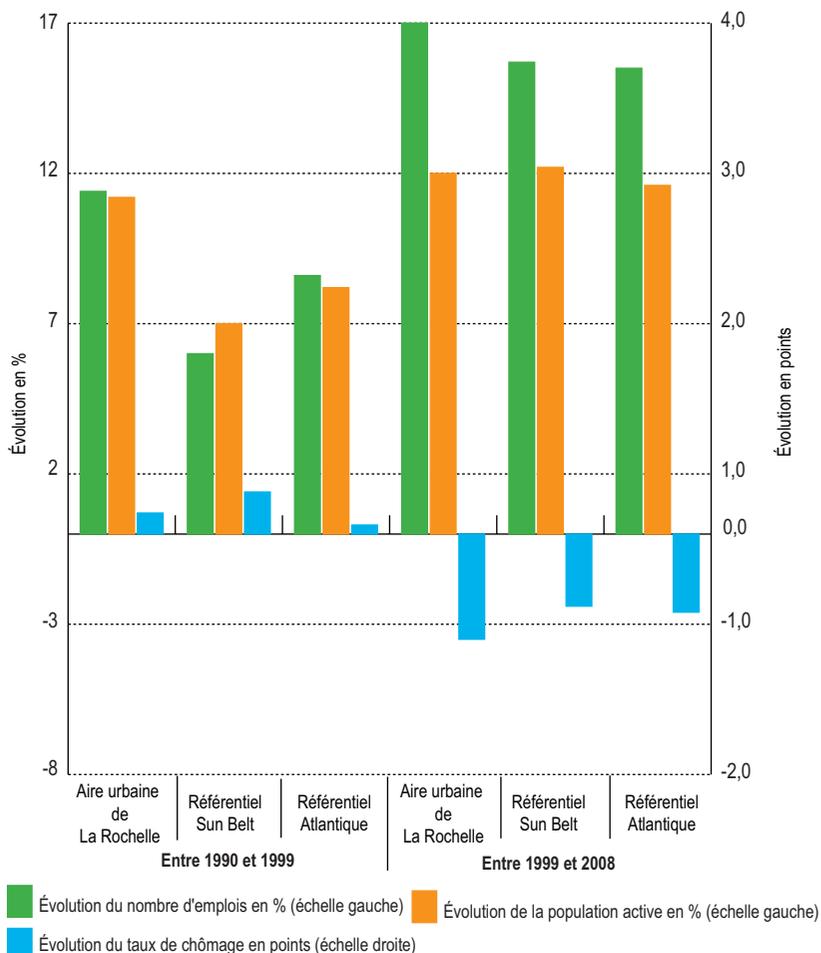
En revanche, entre 1999 et 2008, le maintien d'une meilleure performance en matière d'emploi a permis une baisse du chômage plus rapide. Cette baisse du taux de chômage s'est accompagnée d'une forte diminution de celui de longue durée qui reste cependant plus élevé à La Rochelle que dans les référentiels. Pour autant, la crise de 2008-2009 a eu un fort impact sur l'évolution du taux de chômage de la zone d'emploi de La Rochelle (cf. encadré : Les impacts de la crise en termes d'emploi et de chômage).

Le dynamisme démographique va de pair avec une hausse des revenus

Sous l'effet des dynamiques d'emploi et des recompositions sociodémographiques, les niveaux et la structure de revenus évoluent à La Rochelle. Les revenus fiscaux annuels médians par unité de consommation (UC) (cf. Définitions), qui intègrent entre autres des salaires et des retraites, sont en hausse dans l'aire urbaine de La Rochelle et désormais relativement élevés. À

Forte croissance de l'emploi et de la population active à La Rochelle

Évolutions du marché du travail (graphique 10)



Note de lecture : Entre 1990 et 1999, dans l'aire urbaine de La Rochelle, l'emploi progresse de 11,4 % alors que le taux de chômage augmente de 0,7 point.

Source : Insee, Recensements de la population

Attention : Les évolutions 1990-1999 et 1999-2008 ne sont pas directement comparables (cf. Définitions et concepts).

hauteur de 18 805 € en 2009, ils sont moindres dans les référentiels Sun Belt (18 280 €) et Atlantique (18 655 €). Cette hausse ne se limite pas au revenu médian et semble profiter en particulier aux catégories les plus modestes (cf. encadré : Une augmentation quasi-généralisée des revenus). Toutefois, ces augmentations globales observées tout le long de l'échelle des revenus ne sont pas uniquement imputables aux évolutions de revenus des seuls résidents. Elles découlent aussi des migrations résidentielles, c'est-à-dire de l'arrivée de certains ménages et du départ d'autres, ne disposant pas des mêmes revenus.

La croissance des revenus a légèrement réduit les disparités de revenus. Les différenciations

territoriales demeurent toutefois, avec une commune centre abritant de plus fortes disparités de revenus que le territoire de la CdA et a fortiori que celui de l'aire urbaine. Ceci est largement dû à une forte présence de deux populations : une très modeste et une autre aisée au sein de la commune centre. De tels phénomènes, c'est-à-dire des zones périphériques plus homogènes sociologiquement que les communes centres, sont également observables dans les deux référentiels. Concernant la distribution des revenus, les territoires de La Rochelle sont en position intermédiaire entre des aires urbaines Atlantique plus égalitaires et des aires urbaines Sun Belt abritant davantage de disparités.

Les salaires versés dans le cœur de l'aire urbaine irriguent l'ensemble du territoire

À La Rochelle et dans les référentiels, les salaires restent la première source de revenus, en dépit d'un recul au détriment de la part des retraites. La part des salaires, y compris les indemnités de chômage, dans les revenus fiscaux passe de 61,7 % en 2002 à 58,4 % en 2009. En comparaison, cette part passe de 63,2 % à 60,4 % dans le référentiel Sun Belt et de 60,9 % à 57,9 % dans le référentiel Atlantique. Les revenus salariaux perçus par les résidents de La Rochelle résultent entre autres de niveaux de salaires horaires équivalents à ceux du référentiel Atlantique et légèrement plus faibles que ceux du référentiel Sun Belt. La relative faiblesse du salaire horaire moyen à La Rochelle s'explique en partie par la structure de l'emploi en termes de catégories sociales et de secteurs d'activité. Ceci laisse ouverte la question suivante : le taux de chômage plutôt élevé à La Rochelle pèse-t-il sur les salaires ?

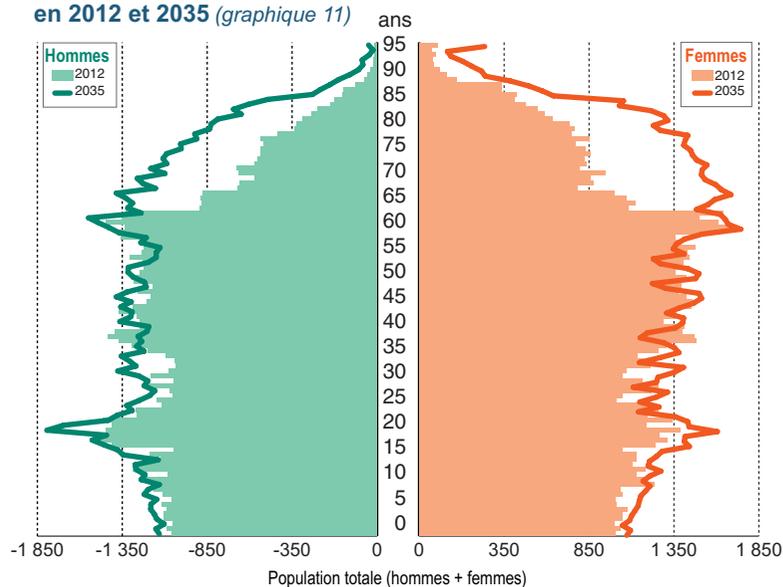
De nombreux salariés travaillant dans la CdA résident dans les autres communes de l'aire urbaine. En conséquence, les montants des salaires perçus par les habitants de ces communes périurbaines sont trois fois supérieurs à ceux versés par les entreprises implantées dans ces mêmes communes. Le territoire périurbain est donc fortement irrigué par les salaires versés dans le cœur urbain. Or, la localisation des revenus au lieu de résidence peut jouer un rôle notable dans la dynamique économique interne à l'aire urbaine, dans la mesure où lieux de résidence et lieux de consommation se chevauchent. En effet, comme l'ont identifié les récents travaux sur le plan de déplacements urbains de La Rochelle, les résidents réalisent des déplacements courts, sans voiture, pour réaliser certains achats et démarches (cf. encadré : *L'Enquête Déplacements nous renseigne sur l'utilisation de la voiture par les Rochelais*).

Plus de retraites dans les revenus

Quant aux arrivées de retraités dans la CdA, elles tendent à y faire croître la part des retraites au sein des revenus (cf. encadré : *Les retraites prennent pension*).

Fort vieillissement de la population et légère croissance de la population active

Pyramide des âges de l'aire urbaine de La Rochelle en 2012 et 2035 (graphique 11)



Source : Insee (Estimations de population), Omphale 2010

sur la côte et gagnent du terrain). La part des retraites dans les revenus fiscaux passe de 26,5 % en 2002 à 28,8 % en 2009. En comparaison, cette part passe de 24,8 % à 27,4 % dans le référentiel Sun Belt et de 26,4 % à 29,3 % dans le référentiel Atlantique. Ces revenus, qui ne résultent pas d'une activité économique présente et locale, constituent une source spécifique et majeure du développement économique de la sphère présente (graphique 11).

À l'horizon 2035, une augmentation de la population active attendue malgré un vieillissement global

En prolongeant les tendances actuelles, la population de l'aire urbaine devrait dépasser les 250 000 habitants d'ici 30 ans (cf. *Définitions et concepts*). Cette croissance s'accompagnerait d'une nette augmentation de la population en âge de travailler, ce qui distingue favorablement La Rochelle de certaines aires du référentiel Atlantique. Moins prononcé que dans le référentiel Atlantique, un fort vieillissement de la population affectera l'aire urbaine de La Rochelle.

Finalement, les dynamiques démographique et économique ont-elles fait bon ménage à La Rochelle au cours des dernières années ?

L'essor démographique de l'aire urbaine rochelaise, nourri à la fois par les excédents migratoire et naturel, se révèle, au cours de ces dix dernières années, plus équilibré que dans le reste de la Charente-Maritime. En même temps, cet essor démographique est porteur de déséquilibres territoriaux et sociaux potentiels. Globalement les ménages s'installent plus loin du centre de La Rochelle, alimentant par-là des déplacements pendulaires, le plus souvent en voiture, plus longs et plus nombreux. De plus, les arrivées de ménages plus aisés tendent à modifier les compositions sociodémographiques des quartiers et à faire croître la demande de logements.

En prolongeant les tendances démographiques actuelles de l'aire urbaine, la population vieillira au cours des prochaines années mais la population en âge de travailler continuerait à croître, ce qui est un facteur favorable à son développement économique. En termes d'attractivité sur les actifs à compétences rares, essentielles aux activités métropolitaines stratégiques, deux phénomènes se percutent et se répondent. D'un côté, les jeunes venus faire leurs études à La Rochelle la quittent ensuite pour parfaire leur formation ou s'engager dans la vie active, à destination des plus grandes

aires urbaines. De l'autre, des cadres et/ou des Franciliens et leurs familles viennent s'installer à La Rochelle. Le premier phénomène met en avant le rôle majeur qu'une université peut jouer dans les synergies entre la formation initiale et le tissu économique d'un territoire. Cet aspect demanderait à l'avenir des analyses approfondies.

Quant au tissu économique, il s'est développé de façon plus équilibrée que pour ses consœurs. Le développement de la sphère présentielle, fruit de l'attractivité résidentielle et de la consommation locale des revenus, n'a pas étouffé celui de la sphère non présentielle, celle de l'industrie et des services aux entreprises dont les marchés sont plus vastes. De ce point de vue, constituer grâce à son port une porte d'entrée sur la France est une opportunité majeure. Cet aspect, celui des synergies entre un port et ses territoires environnants, au premier rang desquels La Rochelle, devrait lui aussi faire l'objet d'évaluations approfondies.

La dynamique économique rochelaise s'est opérée à travers un vif processus de création-destruction d'entreprises et un renouvellement rapide du tissu productif. Est-ce le signe d'une forte concurrence attisée par l'attractivité comme dans les villes méditerranéennes, d'une innovation débridée permettant aux nouveaux entrants d'éliminer les anciennes entreprises ou simplement le symptôme d'une fragilité spécifique des entreprises qui se créent ?

De plus, les crises actuelles interrogent sur la résistance du tissu productif et sa capacité à rebondir. Ces questions mériteraient aussi d'être investiguées plus avant.

Enfin, le développement sera durable ou ne sera pas. À cet égard, les cohésions sociales et territoriales sont des richesses à entretenir. Les mixités sociales et générationnelles, l'accès au logement pour tous et la maîtrise des déplacements et des nuisances associées constitueront sans aucun doute des défis majeurs à relever par les acteurs de La Rochelle au cours des prochaines années.

■
Jérôme BORÉLY

Bibliographie

- Le rythme des départs d'Île-de-France reste constant pour les plus de 60 ans, Julie Herviant, Île-de-France à la page n°367, Août 2011
- Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 : Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines, Jean-Michel Floch et David Lévy, Insee Première n°1375, Octobre 2011
- Étalement urbain et changements climatiques : état des lieux & propositions, réseau action climat France
- La croissance périurbaine depuis 45 ans : Extension et densification, Brigitte Baccaïni et François Sémécurbe, Insee Première n°1240, Juin 2009
- L'aire urbaine de La Rochelle plus dynamique que ses consœurs du littoral, Hubert Podevin, Décimal n°270, Février 2007
- SCoT de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle Dossier approuvé – Avril 2011
- Attractivité des territoires : 14 types de zones d'emploi, Laurence Labosse, La France et ses régions, édition 2010
- Occupation du territoire et mobilités : une typologie des aires urbaines et du rural, Mélanie Bigard et Eric Durieux, La France et ses régions, édition 2010
- L'emploi, moteur des arrivées en Île-de-France pour les 30-59 ans, Nathalie Augustine, Île-de-France à la page n°366, Août 2011
- Niveau de vie par âge et génération entre 1996 et 2005, Michèle Lelièvre, Olivia Sautory et Jérôme Pujol, Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2010
- Les migrations résidentielles de Montpellier Agglomération, Sophie Audric et Olivier Tasqué, Repères synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon n°1, Mars 2011
- Pays d'Aix : un fort dynamisme économique mais une attractivité résidentielle qui s'essouffle, Sébastien Chéron, Gérard Davout et Ludovic Verre, Sud Insee l'essentiel n°144, Octobre 2010
- SCoT du pays Entre Seine et Bray : Un territoire aux caractéristiques résolument résidentielles, Nadine Poullain et Vivien Roussez, CAHIER D'AVANT n° 83, Avril 2010
- Aire urbaine de Poitiers : concentration des emplois et mobilité professionnelle accrue, Cédric Lacour, Décimal n°298, Décembre 2009
- Une traversée de crise plus difficile, Christine Chardon, Décimal n°305, Mai 2010
- Communauté d'Agglomération de La Rochelle, vers une mobilité plus durable, Alexandre Giraud et Mélanie Matzenauer, Décimal n°314, Janvier 2012
- Aire urbaine d'Avignon : Concilier attractivité, mixité sociale et consommation d'espace, Nicolas Chauvot et Jacques Pougnaud, Analyse n°19, Février 2012

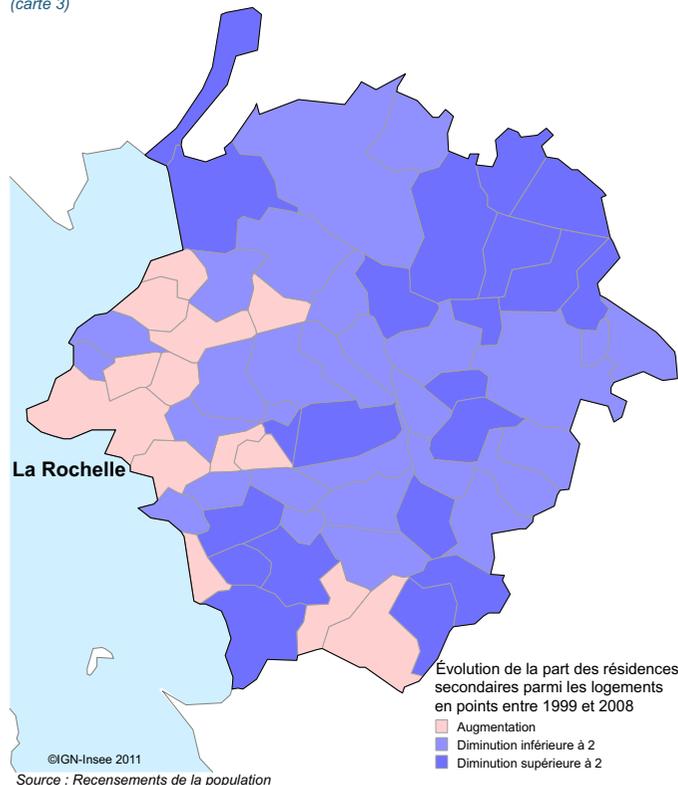
La Rochelle cœur touristique de l'aire urbaine

En 2008, l'aire urbaine de La Rochelle compte environ 7 000 résidences secondaires. C'est peu par rapport aux référentiels, malgré une augmentation plus rapide que dans le référentiel Sun Belt, depuis 1990. Mais, au cœur de l'aire urbaine, la commune de La Rochelle se distingue des autres communes centres des référentiels, par son fort caractère touristique.

En 2008, la commune de La Rochelle concentre 43 % des résidences secondaires de l'aire urbaine, contre 7 % dans les communes centres du référentiel Sun Belt. Les communes de La Rochelle et de Châtelailon-Plage regroupent plus de 60 % des résidences secondaires de l'aire urbaine. La commune de La Rochelle fait donc partie intégrante du cœur touristique de l'aire urbaine contrairement à Bayonne par exemple. En effet dans l'aire urbaine de Bayonne, les communes d'Hendaye, Ciboure, Saint-Jean-de-Luz, Bidart et Biarritz sont plus touristiques que la celle de Bayonne. Par ailleurs, certaines communes très touristiques peuvent être proches d'une aire urbaine sans y être obligatoirement incluses, à l'instar de l'Île de Ré. À l'inverse les communes autour de La Baule sont toutes comprises dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire. La Rochelle présente un tourisme plus urbain que d'autres aires urbaines comme Perpignan, où les résidences secondaires se situent essentiellement dans les communes balnéaires de Canet-en-Roussillon et du Barcarès.

Cette spécificité touristique de la commune de La Rochelle a été renforcée ces dernières années. Entre 1990 et 2008, le nombre de résidences secondaires augmente beaucoup plus vite à La Rochelle que dans les communes centres des référentiels. Comme dans les communes centres des référentiels, ce phénomène s'est amplifié depuis 1999. Contrairement aux deux référentiels, c'est dans la commune centre que le nombre de résidences secondaires a crû le plus rapidement entre 1990 et 2008, renforçant ainsi la spécificité touristique de la commune de La Rochelle au sein de l'aire urbaine. De plus, le nombre de résidences principales augmente moins à La Rochelle que dans le reste de l'aire urbaine. En conséquence, alors que la part des résidences secondaires progresse à La Rochelle, cette part diminue dans les espaces périurbains environnants, suite à l'installation de nouveaux résidents (carte 3).

De plus en plus de résidences secondaires au cœur de l'aire urbaine (carte 3)



© Crédit photo : Frédéric LE LAN / CdA de La Rochelle

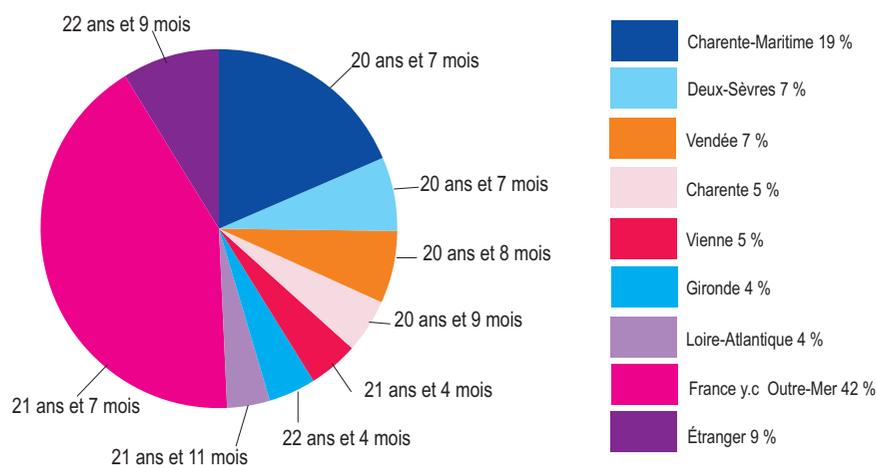
La Rochelle attire de nombreux étudiants venus des territoires proches comme de toute la France et de l'étranger

5 600 étudiants, résidant en 2008 dans l'aire urbaine de La Rochelle, n'y habitaient pas en 2003. Une très large majorité (89 %) de ces étudiants habite sur la commune de La Rochelle. Les établissements d'enseignement supérieur, dont l'Université, attirent des étudiants des départements proches (Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Charente et Vendée) mais également de toute la France et de l'étranger. Les étudiants en provenance des territoires proches arrivent plus jeunes, donc souvent dès leur première année post-bac. En revanche, une partie de ceux venant de territoires plus lointains arrive à un âge plus élevé, donc pendant leurs études supérieures (graphique 13).

À l'inverse, 3 200 étudiants, résidant en métropole en dehors de l'aire urbaine de La Rochelle en 2008, résidaient en 2003 dans l'aire urbaine de La Rochelle. Ces anciens habitants résident désormais à Poitiers (20 %) mais également dans le reste du Poitou-Charentes (11 %), à Bordeaux (11 %), Nantes (9 %) ou Paris (7 %). Les départs vers Poitiers et Bordeaux ont lieu plus souvent dès le début des études contrairement aux départs vers les autres villes universitaires.

La Rochelle attire des jeunes étudiants des départements proches

Origine des nouveaux arrivants étudiants et âge moyen d'arrivée sur la commune de La Rochelle (graphique 13)



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Attention les caractéristiques des individus sont connues au recensement 2008

Guide de lecture : Parmi les étudiants résidant sur la commune de La Rochelle en 2008 et n'y résidant pas 5 ans auparavant, 7 % résidaient en Vendée en 2003. Ces étudiants originaires de Vendée sont âgés en moyenne de 20 ans et 8 mois, en 2008.

L'Enquête Déplacements nous renseigne sur l'utilisation de la voiture par les Rochelais

En 2011, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a réalisé une enquête sur les déplacements pour connaître les habitudes de mobilités de ses résidents. Il ressort de cette enquête que la distance a un rôle prépondérant sur le recours à la voiture. Plus le trajet est long, plus la probabilité qu'il se fasse en voiture est élevée. L'usage de la voiture dépend également du motif. Pour le travail, la voiture est utilisée dans 76 % des cas, contre 44 % pour les achats en petits et moyens commerces. Au final, les habitants de La Rochelle utilisent moins la voiture que les habitants des autres communes de la CdA.



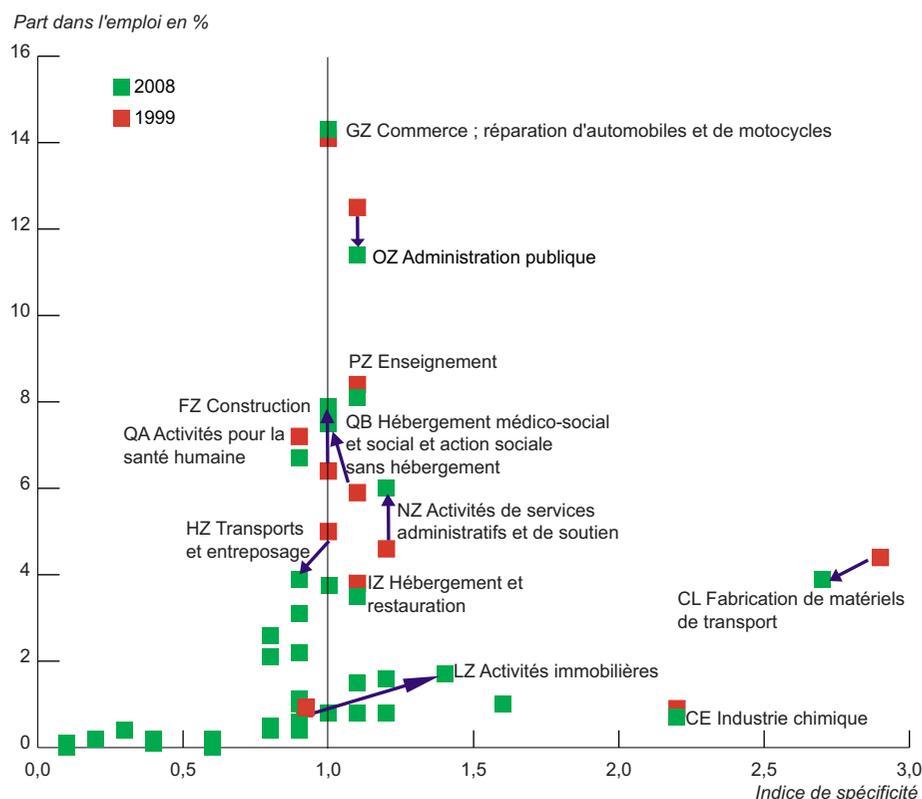
Peu de spécificités sectorielles hormis la fabrication de matériels de transport

Quelques secteurs, regroupent de nombreux emplois dans l'aire urbaine de La Rochelle, comme dans le référentiel Sun Belt, plus de 6 % chacun. Il s'agit des secteurs du *commerce-réparation d'automobiles et de motocycles*, de l'*administration publique*, de l'*enseignement*, de la *construction*, de l'*hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement*, des *activités pour la santé humaine* et des *activités de services administratifs et de soutien*. Il ne s'agit pas pour autant de secteurs spécifiques à l'aire urbaine de La Rochelle, contrairement à la *fabrication de matériels de transport*. Ce secteur d'activité, comprenant les entreprises du nautisme et Alstom, pèse beaucoup plus dans l'emploi de l'aire urbaine de La Rochelle que dans celui du référentiel Sun Belt (graphique 14).

Entre 1999 et 2008, certains secteurs sont plus dynamiques à La Rochelle que dans les référentiels. Dans la sphère plutôt présente, l'emploi croît fortement dans l'*hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement*, dans les *activités immobilières*, dans la *construction* et dans le *commerce-réparation d'automobiles et de motocycles*. Une spécialisation dans les *activités immobilières* semble à l'œuvre (graphique 14). L'emploi progresse également dans la sphère plutôt non-présentielle. Il s'agit d'activités industrielles telles que la *fabrication de produits en caoutchouc, en plastique et en produits minéraux non métalliques*. Il s'agit également d'activités de services comme les *activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques* et les *activités de services administratifs et de soutien*. Les *activités de services administratifs et de soutien* regroupent des services de soutien aux entreprises, dont l'objectif n'est pas le transfert de savoir-faire spécialisé, parmi lesquelles se trouvent des activités très diverses telles que les voyageurs, les services d'hygiène et sécurité, les agences d'intérim, les loueurs de voitures, les services de conditionnement et surtout les centres d'appel.

La fabrication de matériel de transport, une spécificité de l'économie rochelaise

Poids et indice de spécificité des secteurs dans l'économie rochelaise (graphique 14)



Note de lecture : L'indice de spécificité d'un secteur est égal à la part de ce secteur dans l'emploi de l'aire urbaine de La Rochelle divisée par la part de ce secteur dans l'emploi du référentiel Sun Belt. Quand l'indice de spécificité d'un secteur est nettement supérieur à 1,0, ce secteur est spécifique de l'aire urbaine de La Rochelle, par exemple la fabrication de matériels de transport avec un indice de 2,7.

Les flèches permettent d'appréhender la trajectoire de certains secteurs entre 1999 (en rouge) et 2008 (en vert).

Source : Insee, Recensements de la population

Les impacts de la crise en termes d'emploi et de chômage

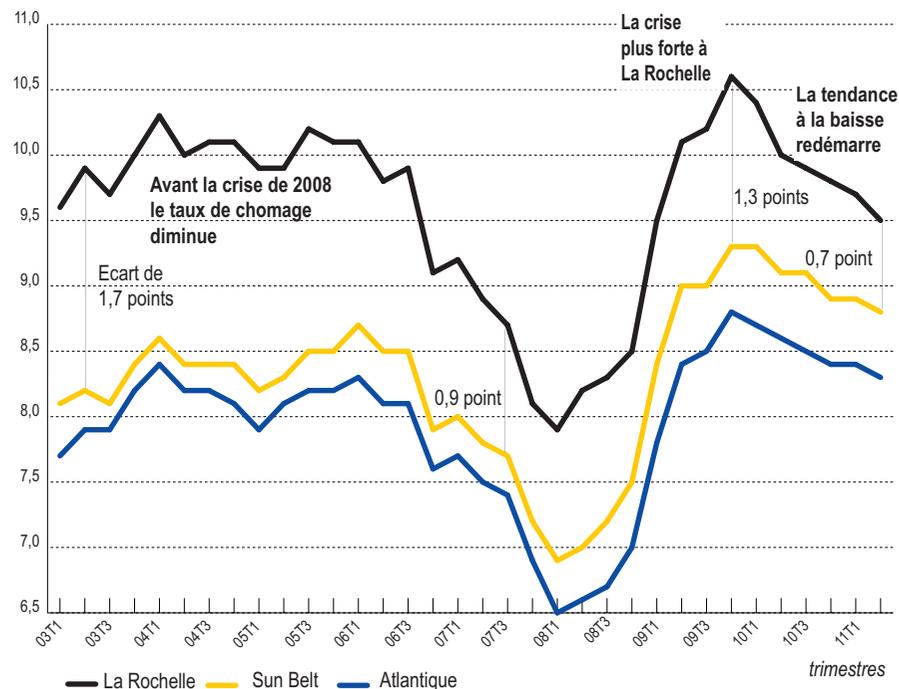
Au cœur de la précédente crise, de 2008 jusqu'à fin 2009, le taux de chômage repart plus vite à la hausse dans la zone d'emploi de La Rochelle que dans les zones d'emploi Sun Belt. L'écart entre les taux de chômage augmente de 0,4 point en moins de 2 ans (graphique 15). Cette hausse du chômage s'explique avant tout par la forte diminution du nombre d'emplois dans la zone d'emploi de La Rochelle, en 2009. Certains secteurs, comme la *fabrication de matériels de transport*, fortement touché par la crise au niveau national, sont très présents à La Rochelle. Toutefois de nombreuses aires urbaines du référentiel Sun Belt ont une structure économique plus fragile, à l'aune de certains paramètres, par exemple : Cholet, Laval, Angoulême et Saint-Nazaire. «Fragile» parce que la part dans l'emploi de l'intérim et de certains secteurs, considérés comme vulnérables, à savoir la *fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques*, la *fabrication de machines*, la *fabrication de matériels de transport*, la *fabrication d'autres produits industriels* et les *activités immobilières*, y est plus importante qu'à La Rochelle (cf. Bibliographie).

Puis dès le premier trimestre 2010, une baisse plus forte du chômage dans la zone d'emploi de La Rochelle résulte d'une hausse marquée de l'emploi. Début 2011, l'écart entre le taux de chômage de la zone d'emploi de La Rochelle et celui du référentiel des zones d'emploi Sun Belt est alors plus faible qu'avant la crise.

La crise de 2008 une parenthèse dans la baisse du chômage Quid de la prochaine crise car le chômage reste élevé ?

Évolution des taux de chômage localisés (graphique 15)

taux de chômage en %



Source : taux de chômage localisés par zone d'emploi

Une augmentation quasi-généralisée des revenus

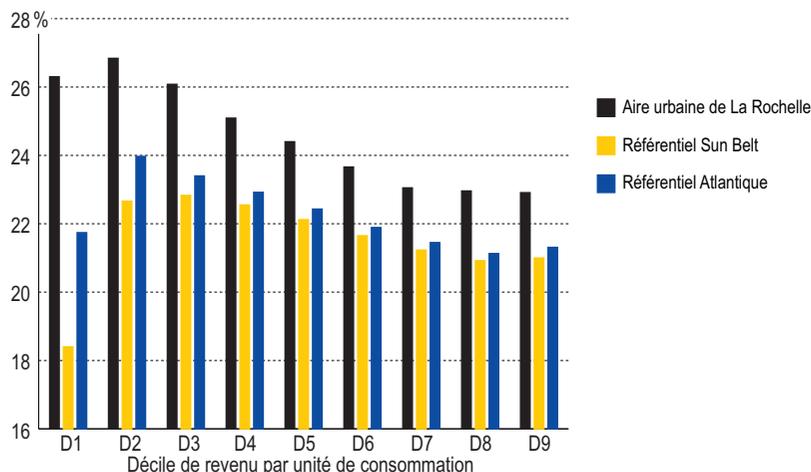
Entre 2002 et 2009, les revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (UC) ont progressé surtout pour les plus modestes. En effet, depuis 2002, les quatre premiers déciles de l'aire de La Rochelle ont augmenté plus vite que les autres, en proportion (graphique 16). En effet le premier décile a augmenté de 26 % alors que le neuvième décile n'a augmenté « que » de 23. Mais en valeur absolue le premier décile augmente de 1 650 € quand le neuvième augmente de 6 700 € ! On assiste, tout de même, à une légère diminution des inégalités en terme de distribution des revenus, le rapport entre le neuvième et le premier décile passant de 4,7 à 4,5.

Cependant la distribution des revenus dans l'aire urbaine de La Rochelle reste plus inégalitaire que dans le référentiel Atlantique où le rapport interdécile est de 4,2. Globalement, les régions du Nord-Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, ...) se caractérisent par une distribution des revenus plus égalitaire. En revanche, la distribution des revenus est nettement plus égalitaire dans l'aire urbaine de La Rochelle que dans le référentiel Sun Belt, où le rapport interdécile est de 5,0 et dans lequel les régions du Nord-Ouest pèsent moins. Comme dans l'ensemble des aires urbaines, la répartition des revenus est plus inégalitaire au sein de la commune centre. En effet, les rapports interdéciles sont respectivement de 7,0, 8,8 et 6,1 dans la commune de La Rochelle, les communes centres du référentiel Sun Belt et celles du référentiel Atlantique.

Concernant l'âge de la personne de référence du ménage fiscal, les revenus sont plus élevés dans la tranche des 50-59 ans (revenu médian 21 801 € par UC). À l'inverse les revenus sont les plus faibles pour les personnes de moins de 30 ans (revenu médian 15 526 € par UC). Les revenus augmentent donc avec l'âge, jusqu'à la soixantaine, synonyme de retraite pour beaucoup et donc d'une baisse ultérieure des revenus. Avec l'âge, la distribution des revenus est de plus en plus égalitaire. En revanche, un même décile évolue de la même façon, quelle que soit la tranche d'âge, avec une exception notable : alors que les revenus de tous les ménages modestes progressent fortement, la catégorie des jeunes ménages modestes profite nettement moins de cette hausse des revenus, à La Rochelle comme dans les référentiels. En effet, dans l'aire urbaine de La Rochelle, le premier décile progresse de 26 % tout âge confondu, tandis qu'il progresse d'à peine 9 % pour les moins de 30 ans. Il reste ainsi inférieur au 5 000 € par unité de consommation.

Les revenus des catégories modestes augmentent plus proportionnellement

Évolution des revenus par unité de consommation entre 2002 et 2009 (graphique 16)



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés

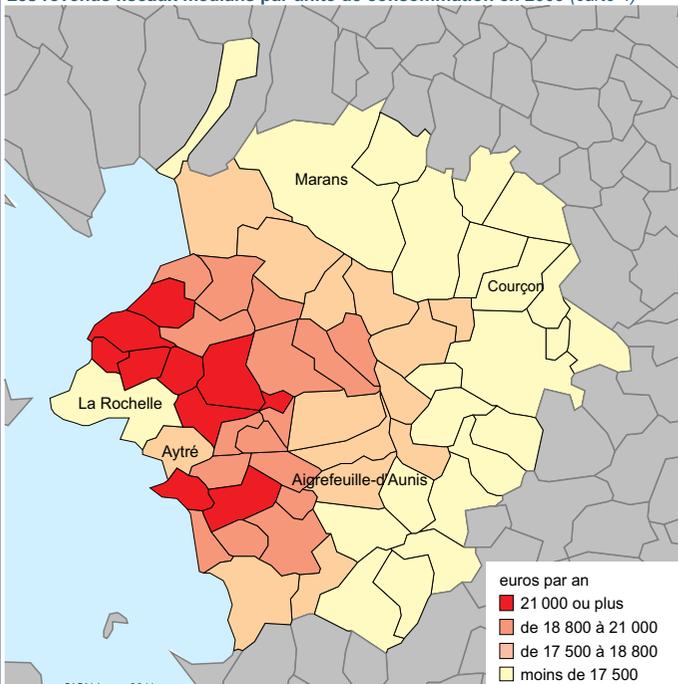
Pour analyser les revenus, on fait communément appel aux médianes et aux déciles. Si on ordonne la distribution des revenus, la médiane (revenu médian) est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, le revenu médian est le revenu au-dessous duquel se situent 50 % des ménages. C'est de manière équivalente le revenu au-dessus duquel se situent 50 % des ménages. Les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de revenus, le premier décile (noté généralement D1) est le revenu au-dessous duquel se situent 10 % des ménages. Symétriquement, le neuvième décile (noté généralement D9) est le revenu au-dessous duquel se situent 90 % des ménages. Le premier décile est, de manière équivalente, le revenu au-dessus duquel se situent 90 % des ménages. Quant au neuvième décile, il est le revenu au-dessus duquel se situent 10 % des ménages. À noter que le cinquième décile correspond à la médiane.

Les retraites prennent pension sur la côte et gagnent du terrain

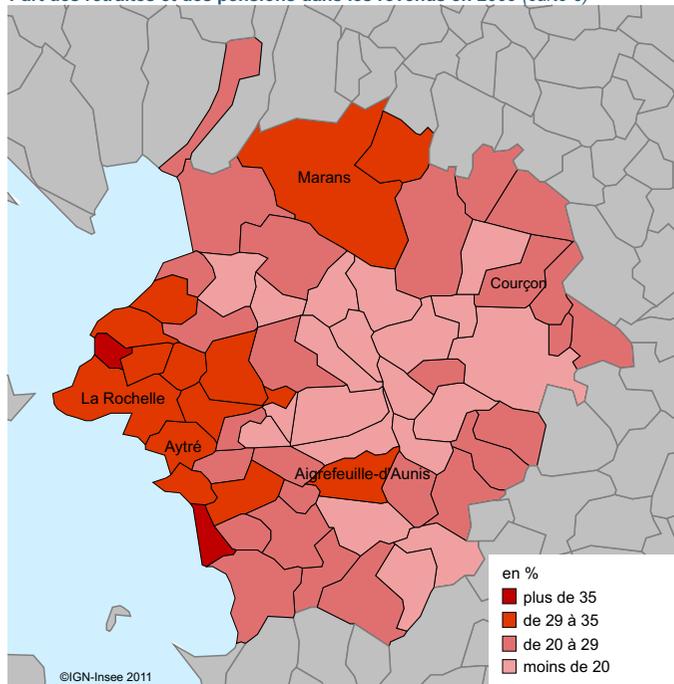
Le revenu fiscal médian par Unité de Consommation (UC) de l'aire urbaine de La Rochelle en 2009 est de 18 805 €, soit un niveau élevé par rapport aux référentiels. Mais ce chiffre masque des différences territoriales importantes. Au cœur de l'aire urbaine, la commune de La Rochelle se distingue par un revenu médian par UC de seulement 17 290 €. Comme dans toutes les aires urbaines, le revenu médian par UC de la commune centre est plus faible que celui de l'aire urbaine. Il est de 16 611 € dans le référentiel Sun Belt et de 17 537 € dans le référentiel Atlantique. À l'inverse les communes limitrophes de La Rochelle se caractérisent par des revenus médians par UC élevés. Puis au fur et mesure qu'on s'éloigne du centre de l'agglomération, le revenu médian par UC diminue (carte 4). Toutefois, entre 2002 et 2009, ce sont les communes entre 10 et 15 kilomètres de La Rochelle qui connaissent l'augmentation la plus importante du revenu médian, surtout sur les axes vers Niort et Rochefort.

Les actifs sont nombreux dans les territoires de l'aire urbaine hors de la CdA. En conséquence, les salaires pèsent plus dans les revenus des résidents de ces communes. En opposition, ce sont les communes littorales de l'aire urbaine, dont La Rochelle, dans lesquelles la part des pensions et retraites est la plus importante (carte 5). Cette caractéristique n'est pas spécifique à La Rochelle, la part des retraites dans les revenus est même plus élevée dans les autres communes littorales de Charente-Maritime. Dans l'aire urbaine de La Rochelle, on observe une forte spécialisation des communes selon le type de revenus de leurs résidents. Ainsi, d'une commune à l'autre la part des retraites dans les revenus varie de un à trois. L'évolution de la part des salaires et des pensions entre 2002 et 2009 renforce ce schéma. La part des retraites augmente également dans des communes aux frontières de la CdA, où la part des retraites dans les revenus n'était pas aussi importante auparavant.

Les revenus fiscaux médians par unité de consommation en 2009 (carte 4)



Part des retraites et des pensions dans les revenus en 2009 (carte 5)



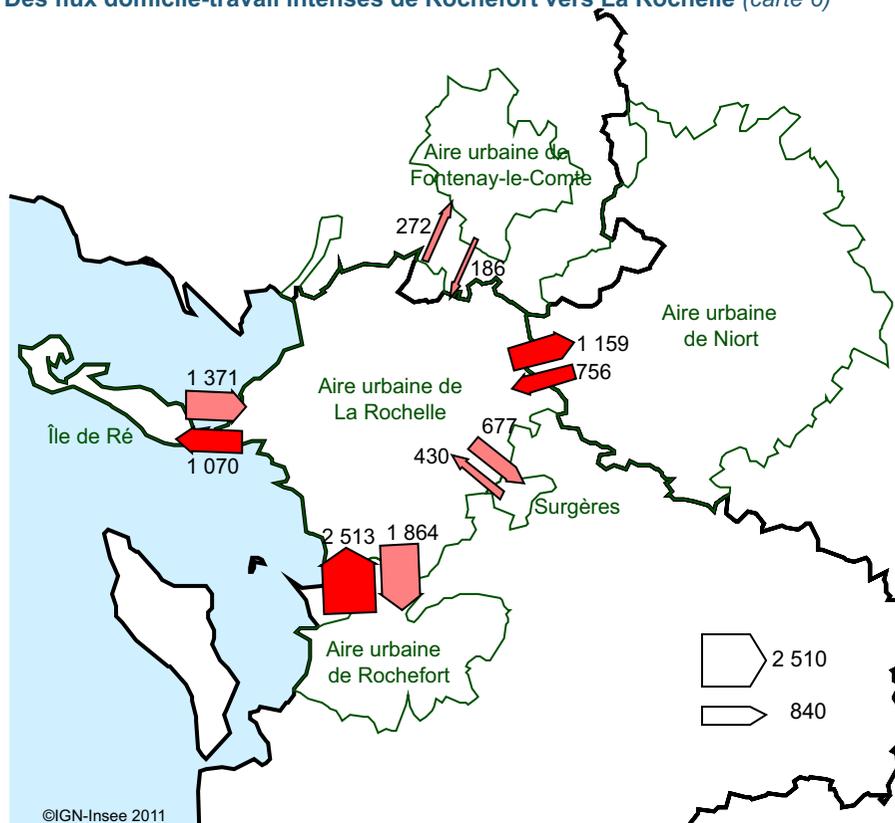
Des échanges intenses avec Rochefort et dans une moindre mesure avec Niort

Les déplacements domicile travail sont intenses et progressent entre La Rochelle et Rochefort. Environ 2 500 personnes habitent dans l'aire urbaine de Rochefort et travaillent dans celle de La Rochelle, c'est à dire 10 % des actifs résidant dans l'aire urbaine de Rochefort. Nombre de ces navetteurs vont travailler jusque dans les communes de la CdA de La Rochelle. Ils sont environ 1 900 à faire le trajet dans le sens inverse pour travailler. Une partie importante de ces navetteurs résident dans l'aire urbaine de La Rochelle mais hors de la CdA. Les migrations résidentielles augmentent également, surtout dans le sens La Rochelle-Rochefort. Entre 2003 et 2008, environ 1 400 personnes ont déménagé de l'aire urbaine de La Rochelle pour celle de Rochefort. Moins de 900 individus ont fait le chemin en sens inverse, de l'aire urbaine de Rochefort vers celle de La Rochelle.

La Rochelle et Niort sont désormais des aires urbaines limitrophes. Les flux domicile-travail entre ces deux aires urbaines sont d'environ 800 dans le sens Niort-La Rochelle et de 1 200 dans le sens opposé. Ces échanges domicile-travail sont en augmentation depuis 1999. On note également une augmentation très importante des migrations résidentielles de La Rochelle vers Niort. Entre 2003 et 2008, environ 1 200 personnes ont déménagé de l'aire urbaine de La Rochelle vers celle de Niort, renforçant les flux quotidiens entre les deux aires. Moins de 900 individus ont fait le chemin en sens inverse de l'aire urbaine de Niort vers celle de La Rochelle.

Ces nombreux flux croisés ont pour conséquence de mêler les influences des villes au sein des territoires intermédiaires. Le territoire entre Niort et La Rochelle, à cheval sur trois départements, attire de plus en plus de couples biactifs, c'est dire des couples où les conjoints ont chacun un emploi. Entre 1999 et 2008, le nombre de couples sur ce territoire progresse de 25 %, alors que le nombre de couples biactifs bondit de 50 %. Cette hausse s'explique par l'arrivée massive de nouveaux arrivants en provenance de la CdA de La Rochelle. Ces derniers sont nombreux à travailler dans leur intercommunalité d'origine.

Des flux domicile-travail intenses de Rochefort vers La Rochelle (carte 6)



Source : Insee, Recensements de la population

Note de lecture : 2 513 personnes habitent dans l'aire urbaine de Rochefort et travaillent dans l'aire urbaine de La Rochelle, en 2008. Les flèches en rouge vif représentent les flux ayant augmenté de plus de 50 % entre 1999 et 2008.

Le modèle de comportement

Le modèle de comportement utilisé dans cette étude est un simple modèle logistique construit à partir des données disponibles dans le Recensement de la population 2008. L'intérêt d'un tel modèle est de pouvoir fournir des informations toutes choses égales par ailleurs. Ici, on estime la probabilité pour un ménage habitant la CdA en 2003 de déménager vers une autre commune de l'aire urbaine (hors de la CdA) en prenant en compte les variables explicatives suivantes :

- le lieu de travail de la personne de référence du ménage, avec pour modalités :
 - la commune de La Rochelle, les autres communes de la CdA, les autres communes de l'aire urbaine de La Rochelle, les communes hors de l'aire urbaine de La Rochelle, la personne de référence est sans emploi
- le lieu de travail éventuel du conjoint, avec pour modalités :
 - la CdA, les autres communes de l'aire urbaine de La Rochelle, le conjoint ne travaille pas dans l'aire urbaine ou il ne travaille pas du tout
- le type de ménage, avec pour modalités :
 - personne seule non-retraîtée, personne seule retraitée, couple sans enfant dont la personne de référence est retraitée, couple sans enfant dont la personne de référence n'est pas retraitée, famille monoparentale, couple avec enfants dont l'ainé a 5 ans ou moins, couple avec enfants dont l'ainé a entre 6 et 10 ans, couple avec enfants dont l'ainé a entre 11 et 17 ans, couple avec enfants dont l'ainé a 18 ans ou plus
- la catégorie sociale de la personne de référence du ménage, les retraités étant classés dans leur ancienne catégorie sociale, avec pour modalités :
 - cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers, indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs), personnes sans activités professionnelles

Les familles avec de jeune(s) enfant(s) migrent plus souvent vers le périurbain

Quelques rapports de cotes issus du modèle de comportement (tableau 4)

	Odds-ratio	
Catégorie sociale	Cadres vs Ouvriers	0,4
	Personnes sans activités professionnelle vs Ouvriers	0,4
	Indépendants vs Ouvriers	0,5
	Professions intermédiaires vs Ouvriers	0,9
Type de ménage	Personne seule non retraitée vs Couple non retraité sans enfant	0,6
	Personne seule retraitée vs Couple non retraité sans enfant	0,1
	Couple retraité sans enfant vs Couple non retraité sans enfant	0,2
	Famille monoparentale vs Couple non retraité sans enfant	0,5
	Couple avec enfants dont l'ainé a 5 ans ou moins vs Couple non retraité sans enfant	3,3
	Couple avec enfants dont l'ainé a entre 6 et 10 ans vs Couple non retraité sans enfant	1,8
	Couple avec enfants dont l'ainé a entre 11 et 17 ans vs Couple non retraité sans enfant	0,8
	Couple avec enfants dont l'ainé a 18 ans ou plus vs Couple non retraité sans enfant	0,2

Attention les caractéristiques des individus et des ménages sont connues au recensement 2008 (cf. Définitions et concepts).
 Champ : ménage «classique» dont la personne de référence résidait en 2003 dans la CdA de La Rochelle, habitant en France métropolitaine en 2008
 Source : Insee, Recensement de la population 2008

Le tableau ci-dessus permet de savoir si la probabilité de l'événement étudié, ici le fait de déménager, est supérieure pour une modalité (par exemple cadre) par rapport à une autre (par exemple ouvrier) de la même variable (dans l'exemple catégorie sociale), toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en fixant toutes les autres variables explicatives du modèle. Pour ce faire, on utilise des rapports de cotes, odds-ratio en anglais. Dans notre exemple, un odds-ratio cadres sur ouvriers inférieur à 1 signifie que, toutes choses égales par ailleurs, un ménage cadre a moins de chance de déménager de la CdA vers une autre commune de l'aire urbaine qu'un ménage ouvrier.

Les couples avec enfants, dont l'ainé a l'âge d'aller au collège ou au lycée, ont moins de chance de quitter la CdA pour une autre commune de l'aire urbaine que les couples avec des enfants plus jeunes. Toutefois, un probable effet de sélection amène à tempérer les différences entre ces deux types de familles. Les familles potentiellement les plus enclines à la mobilité ont déjà quitté la CdA au plus jeune âge des enfants, et ne sont donc plus candidates à la migration quand leurs enfants sont plus âgés.

Définitions et concepts

Les migrations résidentielles dans le Recensement de la population 2008

Dans ce document, on étudie les migrations résidentielles à partir du Recensement de la population 2008, dans lequel les personnes recensées sont interrogées à propos de leur commune de résidence 5 ans auparavant. Les enfants de moins de 5 ans sont exclus des données sur les migrations résidentielles. Les sorties vers l'étranger sont également inconnues. Pour pallier ces différents problèmes, les données de cette étude se limitent aux migrations résidentielles des personnes de 5 ans et plus en métropole. Par ailleurs, les caractéristiques sociodémographiques des individus, ainsi que celles de leur logement ou de leur famille, sont connues uniquement à la date du recensement. En revanche, on ignore quelles étaient ces caractéristiques en début de période ou au moment de la migration. Il faut donc être prudent quant à l'analyse conjointe de ces caractéristiques sociodémographiques et des migrations résidentielles. Pour réduire **partiellement** ce problème, les migrations résidentielles par catégories sociales se limitent aux personnes de 30 ans et plus. Enfin des changements de concepts entre le recensement de 2008 et celui de 1999, obligent à prendre de nombreuses précautions pour réaliser des comparaisons temporelles.

Pour en savoir plus : **Fiche conseils thématiques du RP sur les migrations résidentielles**

Les zonages en aires urbaines 2010 et en unités urbaines :

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par une unité urbaine, appelée pôle urbain, de plus de 10 000 emplois, et par d'autres communes formant la couronne périurbaine dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Ce zonage a été révisé récemment, toutes les données de l'étude portent sur les aires urbaines dans leur contour actuel.

Pour en savoir plus : **Décimal 313 Deux Picto-Charentais sur trois résident dans un espace urbain homogène.**

On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine.

Pour en savoir plus : **e-Décimal 12 De nouvelles unités urbaines en Poitou-Charentes**

Taux annuel de migration nette

Il s'agit du rapport du solde annuel moyen sur la population moyenne de la zone étudiée. Le solde annuel moyen est la différence entre le nombre d'entrants dans la zone étudiée (en provenance de la zone d'échange) et le nombre de sortants de la zone étudiée (vers la zone d'échange). La moyenne entre la population résidant dans la zone étudiée en 2003 et en métropole en 2008 et la population résidant dans la zone étudiée en 2008 et en métropole en 2003 est la population moyenne.

Les départements non-limitrophes

Dans cette étude, le terme *départements-non limitrophes* désigne l'ensemble des départements métropolitains à l'exception la Vendée et de la Charente-Maritime car l'aire urbaine de La Rochelle comprend des communes de ces deux départements.

Les activités présentes et non-présentes

Les activités économiques, au niveau le plus fin de la nomenclature NAF rév 2, sont soit présentes soit non-présentes. À un niveau de nomenclature plus agrégée, comme en NA38, les activités sont plutôt présentes ou plutôt non-présentes. Par exemple, le secteur de *l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement* est 100 % présentiel alors que le secteur des *activités immobilières* ne l'est qu'à 92 % sur l'aire urbaine de La Rochelle.

Pour en savoir plus : **les sphères présente et non-présente**

Le taux de chômage du recensement de la population et les taux de chômage localisés

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (personnes en emploi + chômeurs). Un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et qui en recherche un. La définition des chômeurs est extrêmement sensible aux critères retenus. Par exemple, les chômeurs au sens du recensement de la population (RP) sont les personnes de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs. Les taux de chômage localisés sont proches de la définition de chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT). Le RP fournit des informations à la commune donc au niveau de la Communauté d'Agglomération ou de l'aire urbaine. En revanche, les taux de chômage localisés, fournissant une information plus fiable et plus récente, sont calculés par zone d'emploi. Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Les zones d'emploi ont été révisées courant 2011.

Pour en savoir plus : ***e-Décimal 16 Treize nouvelles zones d'emploi en Poitou-Charentes***

Les concepts d'emploi, d'activité et de chômage ont évolué entre le recensement de la population de 1999 et celui de 2008. En conséquence, il ne faut pas comparer les évolutions 1990-1999 avec les évolutions 1999-2008. En revanche, pour chaque période les évolutions entre les différents territoires peuvent être comparées.

Pour en savoir plus : ***notes méthodologiques sur le sujet (RP et taux de chômage localisés)***

Le concept d'attractivité

Le concept d'attractivité intègre une part offensive : la capacité à attirer des habitants, des activités, des facteurs de production ou des revenus sur un territoire donné mais aussi une part défensive : la capacité à retenir ses habitants, ses activités, ses facteurs de production ou ses revenus, déjà présents sur ce territoire. Dans cette étude, l'attractivité sera définie comme la résultante des attractivités offensives et défensives. Un territoire est donc attractif démographiquement s'il attire plus de personnes qu'il en perd.

La contribution d'un secteur (ou d'une catégorie sociale) à l'évolution totale de l'emploi

Elle est obtenue en multipliant le taux d'évolution, du secteur (ou de la catégorie sociale) considéré(e) par son poids dans l'emploi total. Cela permet de repérer les secteurs (les catégories sociales) ayant le plus contribué à l'évolution de l'emploi.

Autres définitions et concepts

Les définitions suivantes sont sur le site **Insee.fr** dans la rubrique *Définitions et méthodes* : personne de référence du ménage, unité de consommation, établissements, cadres des fonctions métropolitaines supérieures, projection de population, solde apparent des entrées-sorties et solde naturel.



© Crédit photo : Frédéric LE LAN / CdA de La Rochelle

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 972 724 000 (tarification appel local)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Rédacteur en chef : Jean-Pierre FERRET